LA LIBERTÉ
Depuis 1913
VOL. 105 N° 27 | 17 AU 23 OCTOBRE 2018 | MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

LA RÉSOLUTION POIRIER-ROBERT


RAYMOND POIRIER
photos : Marie Berckvens


LÉO ROBERT

NOTRE COMPTE RENDU sur l'assemblée générale annuelle de la Société de la francophonie manitobaine **à lire en pages 6 et 7**.

UNE INTERVENTION DÉCISIVE POUR UN VOTE HISTORIQUE

L'SEUL POTTE QUE J'AI DÉJÀ ESSAYÉ, C'ÉTAIT DU POTTE-AU-FEU! C'PAS D'LA MANGEAILLE POUR UN JOUAL!







LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204-237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996**

ISSN 0845-0455

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mba@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles : **Manella VILA NOVA** | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

L'ÉDITO



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Les membres de la SFM ont tranché

Il est certes trop tôt pour qualifier de tournant déterminant l'Assemblée générale annuelle de la Société de la francophonie manitobaine du 11 octobre. Chose certaine cependant, elle a ouvert la voie à un changement historique dans la relation entre la SFM et Presse-Ouest Ltée, la société éditrice de *La Liberté*.

Trois fois entre 1986 et 1989, le conseil d'administration de la SFM avait voulu rompre ses liens avec POL mais, au milieu de vives controverses, les membres avaient rejeté cette proposition. Enfin, jeudi dernier, ils ont tranché en faveur d'une séparation définitive. Ils ont opté pour la création d'une entreprise sociale. Et, dans un geste de confiance sans précédent, ils ont remis aux conseils des deux entités la tâche de mettre sur pied cette entreprise, sans avoir à consulter l'assemblée de nouveau. Cette décision constitue un vote de confiance dans les compétences indéniables des membres du conseil de POL et de la direction du journal qui ont, dans un rapport à l'assemblée, exposé une panoplie d'innovations qui visent à générer des revenus supplémentaires sans lesquels le journal ne pourrait pas maintenir sa qualité actuelle. Il reste aux membres du CA de la SFM à démontrer leur capacité d'exécuter la volonté des membres.

Dans une autre décision sans précédent, l'assemblée a rejeté le procès-verbal de l'AGA d'octobre 2017. Pour des raisons qui n'ont pas été expliquées, aucune mention n'y était faite du point fixe qui avait été remis à plus tard selon la volonté unanime de l'assemblée afin de laisser au président de POL, Me Marc Marion, le temps de terminer ses remarques sur les tentatives d'ingérence par la présidente sortante de la SFM, Jacqueline Blay. En tant qu'avocat aguerri, spécialiste des corporations, il a également rappelé que les procès-verbaux de POL sur lesquels Mme Blay voulait tant mettre la main étaient, en droit, la propriété des membres du Conseil d'administration et non de l'actionnaire.

Règle générale, les procès-verbaux d'une assemblée générale sont d'une importance critique. Ils sont confiés en permanence aux archives pour permettre aux chercheurs futurs de comprendre le cheminement en l'occurrence de l'organisme porte-parole de la francophonie. Approuver un procès-verbal incomplet lors d'une réunion annuelle des membres, c'est mentir au futur en omettant de préciser l'évolution d'enjeux importants. Les membres ont choisi la véracité historique et donc, dans un geste imprégné d'intégrité et de bon sens, ils ont refusé d'approuver le procès-verbal tel que présenté. Le CA de la SFM devra proposer un procès-verbal juste et complet à la prochaine AGA.

Si l'AGA de 2018 a pu prendre des décisions sans précédent dans une atmosphère détendue, il faut applaudir des deux mains la contribution remarquable du président d'assemblée, Me Donald Legal. Doué d'une grande connaissance du code Morin et d'un solide sens de l'humour, il a contribué à maintenir l'ordre et la bonne humeur dans une assemblée qui aurait pu parfois dérailler.

Tout a conspiré pour que l'indécision, la méfiance et les hésitations du passé cèdent à une attitude de confiance. Les membres ont pu quitter cette AGA avec le sentiment d'avoir fait un pas prometteur vers l'avenir.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL



bbocquel@mymts.net

Le bon maître et le mauvais boss

L'espèce humaine, c'est une de ses caractéristiques les plus sûres, aime les histoires. Le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a repris l'autre jour son histoire préférée, qu'il raconte depuis maintenant trente ans. Ces messieurs-dames nous assurent qu'il nous faut au plus vite juguler les gaz à effet de serre, sous peine d'étouffement.

Fins psychologues, ces grands scientifiques nous jurent cependant que la partie n'est pas perdue, qu'il est encore possible de limiter les dégâts, à condition de modifier radicalement nos modes de vie.

Mais comment faire entendre raison à du monde convaincu depuis la nuit des temps qu'il est maître de la planète, que la Nature est à son service? En plus à une époque où l'argent est roi et exerce son emprise sur tant d'esprits.

L'hebdomadaire français *Le Canard enchaîné* a récemment publié un mémo interne de BusinessEurope, une association qui alimente les organisations patronales européennes. Dans ce document, il est recommandé, en cas de mesures concrètes de réduction d'émissions de CO_2, « *d'utiliser les arguments habituels, selon lesquels nous ne pouvons agir seuls dans un marché mondialisé* » ainsi que d'agiter le « *risque de créer de l'instabilité* ».

Il est grand temps de rappeler une vérité suprême à tous les raconteurs d'histoires qui se pensent les boss : *L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître*.

CHRONIQUE

Raymond HÉBERT



Le consensus régnait à l'AGA de la SFM

S'il y eut une constante durant l'assemblée générale de la Société de la francophonie manitobaine du 11 octobre dernier, ce fut la dominance d'un esprit de consensus et surtout d'un dynamisme certain vers la résolution de questions épineuses qui perdurent depuis longtemps.

Sur l'avenir de Presse Ouest Ltée (POL), deux propositions timides recommandaient soit deux nouvelles consultations (le CA de la SFM) ou encore une seule (proposition d'Albert Lepage, appuyée de 12 personnes). En fin de compte, après une demi-heure de discussions procédurales, habilement menées par le président d'assemblée Me Donald Legal, une nouvelle résolution fut proposée, dont plus de 90 % des membres votants acceptaient le dépôt. Celle-ci remettait le pouvoir décisionnel sur la question aux deux conseils d'administration (SFM et POL), en plus des présidents du Comité de refonte et du comité spécial proposé par le Comité de refonte et approuvé par l'Assemblée extraordinaire de mai 2017 pour étudier la question de *La Liberté*. Elle fut adoptée à la quasi-unanimité. Si les deux conseils ne peuvent pas s'entendre, une nouvelle consultation de la communauté devra être entreprise.

Ainsi une question épineuse qui préoccupe les francophones manitobains depuis 1970 est à la veille d'être résolue, sur un modèle aussi dynamique que le désiraient manifestement les membres de la SFM. Albert Lepage a gracieusement retiré sa proposition, soulignant qu'il espérait que ses préoccupations, à savoir la dimension communautaire du journal et la transparence du processus, soient prises en compte dans le processus décisionnel adopté.

Par contre, la question de l'abolition du poste de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française, pourtant brûlante d'actualité, n'a pas été abordée à l'AGA, ce qui en a surpris plusieurs. Sauf que, dans les coulisses, là encore un consensus est en train de se dessiner autour de la possibilité d'une poursuite judiciaire. Reste à savoir si une telle intervention reposerait sur un fondement juridique solide.

En éducation, ce n'est plus le temps des discussions

Madame la rédactrice,

Je suis déçu, mais pas surpris par la décision du gouvernement concernant le Bureau de l'éducation française. Il est évident que la mise sur pied d'un comité conjoint, composé de représentants du gouvernement ainsi que des Partenaires pour l'éducation en français, et présidé par M. Alain Laberge, directeur général de la Division scolaire franco manitobaine, n'était qu'une tactique politique de la part du gouvernement pour retarder l'inévitable.

Je crois que la décision du gouvernement annoncée par le ministre Goertzen a toujours été finale. Le gouvernement souhaitait qu'avec le temps, la réaction de la communauté soit moins forte et plus atténuée. De plus, suite aux rencontres du comité conjoint, le gouvernement peut maintenant dire qu'il a « consulté » la communauté et qu'il a essayé d'en arriver à un terrain d'entente.

Je crois que la nouvelle structure n'a jamais fait l'objet de discussions, ni au niveau du comité conjoint gouvernement/Partenaires pour l'éducation en français, ni au niveau du Comité consultatif des affaires francophones prévu par la *Loi 5*. Cette nouvelle structure ne faisait pas partie des recommandations que les Partenaires pour l'éducation en français avaient présentées à l'ancien ministre de l'Éducation Wishart, suite à une consultation publique en avril 2017.

Si c'est le cas, nous avons un problème beaucoup plus sérieux. Cela dépasse la décision concernant le BEF, qui n'est qu'un symptôme du problème qu'on vit avec ce gouvernement! Il est grandement temps que la communauté se donne un plan stratégique en éducation, tel qu'adopté par l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine le 24 octobre 2013.

Il est en effet essentiel que les intervenants en éducation identifiés dans cette proposition, à savoir la Coalition de la petite enfance, la Division scolaire franco-manitobaine et l'Université de Saint-Boniface, préparent ce plan stratégique et le fassent valider par la communauté. Certaines démarches ont été entreprises par la SFM pour faire avancer ce dossier, mais sans beaucoup de succès.

Ce plan nous permettra d'identifier clairement nos besoins, les coûts rattachés au plan et ce qui devrait être négocié avec le gouvernement. Si les négociations ne portent pas fruit, on pourra considérer la voie juridique. La Constitution canadienne et les deux articles 23, celui de *Charte canadienne des droits et libertés* et celui de la *Loi sur le Manitoba*, pourraient bien nous servir.

De plus, on doit réévaluer notre participation au Comité consultatif des affaires francophones, surtout si ce comité n'a jamais discuté de la situation du BEF ou de la nouvelle structure qui vient d'être annoncée.

Ce n'est plus le temps des discussions, il faut passer à l'action!

Léo Robert
Le 11 octobre 2018

Histoire de petite case en trop

Madame la rédactrice,

Voilà! C'est clair. Pour le gouvernement Pallister, les droits et l'épanouissement de la francophonie du Manitoba, c'est de la bouillie pour les chats!

Vrai, malgré les belles paroles des laquais du premier Premier ministre costa-ricain du Manitoba, la francophonie manitobaine ne vaut pas plus que les petites cases sur le petit organigramme de la haute fonction publique. La preuve? Je la trouve dans un extrait d'une lettre du ministre de l'Éducation, M. Goertzen, cité dans l'article *Annonce-choc sur l'avenir du BEF* (*La Liberté* du 10 au 16 octobre 2018).

M. Goertzen y explique pourquoi il ne reviendra pas sur sa décision d'émasculer le Bureau de l'éducation française (vous connaissez les détails, on en cause depuis des mois) : «*...Notre équipe sénior est plus forte. Et nous avons pu maintenir notre engagement de rationaliser la gestion sénior.* » Y a pas plus clair. Le gouvernement Pallister n'aime pas ça quand il y a trop de cases. Trop compliqué, peut-être.

Et il a le culot de joindre l'insulte à l'injure. Non seulement il casse l'un des meilleurs outils dont disposait la francophonie du Manitoba pour assurer sa pérennité, mais en plus il se vante d'avoir réussi son petit casse-tête d'organigramme. Ça hypothèque la pérennité de notre francophonie, mais il s'en fiche, y a moins de cases!

Bertrand Nayet
Winnipeg
Le 11 octobre 2018

Plaidoyer en faveur de la réconciliation

Madame la rédactrice,

Samedi le 30 septembre, je suis allé au concert de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au début, les musiciens ont joué un peu de Mozart. Ensuite, le député fédéral et ministre de la Diversification du commerce international Jim Carr a présenté le nouveau chef d'orchestre, Maestro Daniel Raiskin. Pendant son mot d'introduction, M. Carr a dit que c'était tellement bien que les Autochtones aient accueilli les Européens avec joie sur leurs territoires, et que c'était une chance pour nous tous que leur vision de l'immigration était si généreuse. Pour moi, c'était difficilement supportable d'entendre de pareils propos.

En effet, à l'exception des Autochtones, nous sommes tous d'origine immigrante. Or l'histoire du Canada est une histoire du génocide envers les Autochtones. Ce génocide est documenté depuis la Proclamation de 1756, qui offrait une récompense pour chaque scalp de Mi'kmaq. Il s'est poursuivi avec les politiques néfastes du gouvernement de John A. Macdonald, puisque les pensionnats autochtones constituaient une forme de génocide.

Et aujourd'hui? Les remarques de Jim Carr ne font que perpétuer le cycle de violence. Ce n'était pas une blague ou une petite erreur de sa part. Son discours est symptomatique du racisme du gouvernement Trudeau. M. Carr a laissé entendre que les Premières Nations ont décidé avec le gouvernement du Canada, de leur plein gré, de créer une société raciste. Or rien de la sorte ne s'est passé. C'est simplement du *white-washing*.

J'espère voir tous les habitants de Winnipeg exprimer leur insatisfaction au ministre Carr et au gouvernement Trudeau, afin que nos dirigeants respectent enfin le « principe de Jordan », dont l'objet est d'assurer aux enfants des Première Nations un accès équitable à tous les services. Il faut que nos gouvernements fassent enfin de la vraie réconciliation.

La réconciliation, c'est pour tous.

Edward Cloud
Winnipeg
Le 9 octobre 2018

Réagissez

aux lettres en écrivant
à la rédactrice en chef Sophie Gaulin
à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres se trouvent en page 2.

MOT DU PRÉSIDENT
DE PRESSE-OUEST LTÉE
Société éditrice du journal *La Liberté*



La proposition Poirier-Robert : ce qu'elle nous apporte

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom du conseil d'administration de Presse-Ouest Ltée (POL), société éditrice du journal ***La Liberté***, je tiens à remercier chaleureusement les quelque 200 membres de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Nous sommes convaincus que le vote quasi-unanime sur la question de l'avenir de POL va nous permettre d'enclencher une dynamique que nous voulons d'une portée historique.

Deux propositions concernant l'avenir de POL étaient à l'ordre du jour. La première, proposée par le CA de la SFM, proposait une réunion communautaire publique sur le dossier de POL suivie d'une autre assemblée délibérante des membres de la SFM. La deuxième, amenée par quelques membres de la SFM, proposait encore un autre comité d'étude et une assemblée générale extraordinaire concernant la restructuration de POL. Ni l'une ni l'autre n'ont été adoptées par l'assemblée.

Une troisième proposition, présentée par Raymond Poirier et appuyée par Léo Robert, deux bâtisseurs de notre francophonie au Manitoba, a été rédigée dans le feu de l'action devant une assemblée prête à entamer les recommandations proposées par le comité d'étude sur la gouvernance et la propriété des actions et de POL, c'est-à-dire la transformation de POL en entreprise sociale.

Ainsi, les membres de la SFM ont décidé à la quasi-unanimité d'adopter la proposition Poirier-Robert et mandater les CA de la SFM et de POL, de même que les représentants du comité de refonte et du comité d'étude, de mettre sur pied la nouvelle structure de propriété des actions de POL.

POL deviendra donc une entreprise sociale indépendante de la SFM dont les revenus seront réinvestis dans le but de publier et vous livrer chaque semaine un journal de qualité. Les actions de POL seront vendues à un groupe d'actionnaires stratégiques, issus de la francophonie au Manitoba, qui ont démontré une volonté d'atteindre des objectifs sociaux par leur participation communautaire.

Les administrateurs du CA que je représente ont été très sensibles à ce vote de confiance et à l'hommage public rendu à *La Liberté*.

C'est sur cet élan positif et constructif que le CA de POL a hâte de se mettre au travail avec le CA de la SFM et les représentants du comité de refonte et du comité d'étude, afin de réaliser la volonté des membres. Nous nous montrerons dignes de votre confiance.

C'est un nouveau chapitre dans cette belle et longue histoire de *La Liberté* qui commence!

Me Marc E. Marion
Président de Presse-Ouest Ltée

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE POL



GABRIEL FOREST, CPA
Trésorier

Comptable professionnel agréé



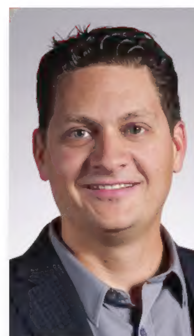
MARGUERITE SIMARD
Secrétaire

Directrice des finances et des ressources humaines WTC Winnipeg



DANIEL DAMPHOUSSE, CPA, CGA
Administrateur

Président-directeur général Nova Capital



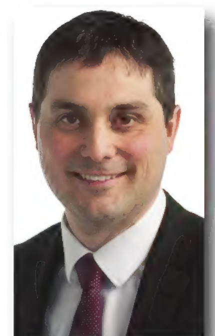
CHRISTIAN DANDENEAU
Administrateur

Président-directeur général IDFusion Software



MICHELLE FREYNET
Administratrice

Représentante du commissaire aux langues officielles à la retraite



CÉDRIC PAQUIN, B.comm, CPA, CA, CFP
Administrateur

Consultant en gestion du patrimoine TD Wealth Private Investment Advice

Les moments clés d'une réunion pas comme les autres

WEB RETROUVEZ LA VIDÉO DES INTERVENTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE SUR LA-LIBERTE.CA

11 octobre 2018. Jour de moments exceptionnels dans les annales des assemblées de la Société de la francophonie manitobaine. Et point de départ du processus qui va conduire à l'indépendance de *La Liberté*, aujourd'hui propriété de la SFM.


DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



Un instantané au moment de l'un d'une dizaine de votes de l'assemblée générale annuelle de la SFM qui s'est tenue au Centre culturel franco-manitobain.

photo : Marie Berckvens

Cinq moments de l'AGA ressortent en particulier.

1 Ordre des propositions renversé

Dès les premières minutes de l'AGA, les quelque 200 personnes présentes ont eu droit à de l'exceptionnel, lorsque Léo Robert, appuyé par Ariane Freynet-Gagné, a proposé de modifier l'ordre du jour pour inverser l'ordre de priorité des trois propositions soumises à l'Assemblée. Au nom du raisonnement suivant : « Les deux dernières propositions viennent du CA de la SFM. Elles émanent de l'AGA de 2017. Par respect pour nos élus, il me semble qu'on devrait les débattre avant celle qui a été présentée par des membres. » Proposition adoptée. Et la Proposition 1 devient ainsi la Proposition 3.

2 Procès-verbal rejeté

Deuxième surprise, cette fois de taille : le rejet de l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 octobre 2017, au motif que le document était incomplet.

Michel Lagacé a fait valoir : « Il manque l'intervention de Me Marc Marion, président de Presse-Ouest Ltée (POL) sur les tentatives d'ingérence touchant ***La Liberté***. Me Marc Marion avait en particulier aussi noté que POL n'est pas obligé de soumettre ses procès-verbaux à la SFM. L'absence de son intervention fausserait la teneur de l'Assemblée de 2017 si le procès-verbal était adopté comme tel. »

L'Assemblée a voté : le PV est rejeté. Par conséquent, le procès-verbal modifié pour inclure les remarques de Me Marc Marion sera présenté à l'Assemblée générale annuelle de 2019.

3 *La Liberté* : déblocage inattendu du dossier

Lorsque l'Assemblée s'est penchée sur la Proposition numéro 1 (l'ancienne Proposition numéro 3) du CA de la SFM, proposée par Dominique Arbez et appuyée par Blandine Ngo Tona, qu'une réunion communautaire publique ait lieu sur le dossier de POL avant mai 2019, **Raymond Poirier** a d'emblée amorcé une discussion sur les conséquences de cette proposition :

« On s'enligne pour deux autres rencontres. Ça fait quatre ans qu'on en parle. Le statu quo ne fonctionne pas. Le comité mandaté d'étudier la structure de gouvernance de Presse-Ouest a fait son travail. Il a recommandé que Presse-Ouest devienne une entreprise sociale. On ne devrait pas régler des problèmes techniques en assemblée publique. Les CA de la SFM et de Presse-Ouest devraient se rencontrer et commencer les démarches pour créer l'entreprise sociale. »

Une série d'interventions sont allées dans le même sens, dont celles de :

- **Léo Robert** : « Je suis tanné des réunions, tanné des comités, tanné des consultations qui nous font arriver à la même place. Qu'on mandate les deux CA d'en arriver à une solution. »
- **Mariette Mulaire** : « La société célèbre les innovateurs, avec raison. Pour ça je félicite ***La Liberté***, son conseil d'administration, sa direction et son équipe. Que les CA de POL et de la SFM passent à la prochaine étape. »
- **Jean-Paul Gobeil** : « J'étais président de POL en 1975 quand on discutait déjà de l'autonomie du journal. En 1976, ***La Liberté*** était près de la faillite. On a travaillé fort pour assurer la survie du journal. Et aujourd'hui on continue à se lancer la balle. Passons à l'action. Une réunion communautaire n'est pas nécessaire. »
- **Normand Gousseau** : « C'est une question de confiance. Quand on met en place un CA et qu'on crée un comité d'étude, il faut avoir confiance en son travail. Et ses recommandations. Avançons. »
- **David Dandeneau** : « De toutes les institutions que nous avons, ***La Liberté*** est peut-être notre plus grande richesse. Le journal nous rappelle qui nous sommes, d'où nous sommes venus et où nous allons. J'ai consulté ***La Liberté*** numérisée, disponible en ligne. Je sais qu'une bataille similaire a eu lieu en 1972. Il faut avancer. »

Quelques interventions dissidentes, émanant du groupe signataire de la Proposition Albert Lepage, ont avancé l'idée qu'il fallait consulter la communauté avant de faire avancer le dossier sur la structure de gouvernance de ***La Liberté***. Ainsi, **Denise Lécuyer, Gérard Lécuyer et Alphonse Lawson** ont refait valoir que le journal était centenaire et qu'il n'y avait pas d'urgence à prendre une décision. Un sentiment résumé ainsi par Gérard Lécuyer :

- **Gérard Lécuyer** : « Le journal est important pour la communauté. Il a un rôle extraordinaire. Il ne faudrait donc pas avoir peur d'en parler. Il faut discuter de son avenir, ensemble. Allons-nous faire le bon choix? »

Les interventions conclues, **Raymond Poirier**, appuyé par Léo Robert, a d'abord proposé de modifier cette proposition pour que *l'AGA mandate les CA de la SFM et de POL de mettre sur pied une entreprise sociale, telle que recommandé par le comité d'étude, qu'ils s'adjoignent le président du Comité de refonte et celui du comité d'étude et qu'ils fassent rapport à la prochaine AGA.*

Le président de l'assemblée Donald Legal a toutefois rejeté l'amendement, parce qu'il aurait changé le sens de la proposition initiale.

Pour pouvoir néanmoins traiter de la proposition du CA de la SFM, une deuxième proposition d'amendement de Raymond Poirier, toujours appuyée par Léo Robert, a été soumise : *Que le quatrième attendu du préambule soit rayé et qu'on ajoute à la fin de la proposition : « à moins que l'AGA mandate autrement la SFM »*. Proposition adoptée.

Ce vote a permis la proposition clé de la soirée. Une fois de plus proposée par Raymond Poirier et appuyée par Léo Robert.

Que cette AGA mandate les conseils d'administration de la SFM et de Presse-Ouest Ltée de mettre sur pied une entreprise sociale telle que recommandée par le comité d'étude. Qu'il s'adjoigne les présidences du Comité de refonte [Raymond Lafond] et du comité d'étude [Me Rénald Rémillard] et qu'ils fassent rapport à la prochaine AGA. Proposition adoptée à la quasi-unanimité.

4 Une proposition « irrecevable »

Avant même que la Proposition numéro 2 émanant du CA de la SFM ne soit soumise à l'Assemblée, Donald Legal, le président de l'Assemblée, l'a jugée « irrecevable ».

« Elle n'est pas claire. Et elle est incomplète. »

Donald Legal a souligné le manque de cohérence entre la version de la proposition publiée par la SFM dans ***La Liberté*** du 19 septembre et celle publiée sur le site web de l'organisme.

La Proposition numéro 2 avait pour but d'introduire des modifications mineures au Règlement administratif de la SFM. Pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme porte-parole, Raymond Poirier, appuyé par Raymond Hébert, a proposé que la décision de Donald Legal soit renversée. Proposition adoptée.

Par la suite, Stéfan Delaquis, membre du CA de la SFM, appuyé par David Dandeneau, a proposé l'adoption de la Proposition numéro 2. Avec succès.

5 Retrait de la troisième proposition

La Proposition numéro 3 (anciennement Proposition numéro 1) voulait la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire avec à la clé analyse juridique et financière ainsi que la création d'un comité pour discuter du processus à suivre.

Étant donné l'adoption de la proposition Poirier-Robert, **Albert Lepage**, l'auteur de la Proposition numéro 3, l'a retirée, avec l'aval de ses appuyeurs (1).

Il a tenu à souligner : « Nous n'avons jamais voulu humilier ou gêner qui que ce soit par les *attendus* de notre proposition. S'il y a eu offense, je m'en excuse. Je demande aux CA de la SFM et de Presse-Ouest de considérer ce qui est contenu dans notre proposition. »

(1) Gérard Lécuyer, Denise Lécuyer, Michèle Lécuyer, Jacqueline Blay, Anick D. Péhé Lia, Jean-Louis Péhé, Alphonse Lawson, Jacques Saquet, Emmet Collins, Gisèle Saurette-Roch, Paulette Carrière-Dupont, Jacques Dupont.

Raymond Poirier : « C'est le temps d'innover »

Pour Raymond Poirier, un vétéran des luttes pour établir des espaces francophones, « le temps est venu de laisser le CA de Presse-Ouest Ltée, celui de la SFM ainsi que les présidences du comité d'étude et du Comité de refonte de la SFM faire leur travail ».

« Le CA de la SFM a la communauté à cœur. Celui de Presse-Ouest aussi. Ce sont des gens habiles qui vont fignoler les détails légaux et financiers pour créer une nouvelle structure qui sera au service de la communauté. Laissons-les créer l'entreprise sociale.

« Et ce qu'ils vont créer, je le conseillerais à tous les organismes. C'est le temps d'innover. Elle est finie, l'époque où les organismes francophones pensaient que l'auge des bailleurs de fonds leur appartenait. En devenant une entreprise sociale, Presse-Ouest servira de modèle non seulement aux organismes d'ici, mais aux journaux du Canada. Et pas seulement la presse francophone. Je suis convaincu que les journaux anglophones apprécieront cette structure qui permet de générer des revenus pour assurer leur survie. »

Les changements au CA de la SFM

Il reste plusieurs postes à combler au conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine, qui comprend 21 membres.

Puisque aucune personne n'a présenté sa candidature au moins dix jours avant l'Assemblée générale annuelle, l'Assemblée n'a pu combler les deux postes d'administrateurs, devenus vacants depuis le départ de Jouwairia Lahboub-Daayf et de Jean-Guy Talbot.

Christian Monnin, le président de la SFM, explique comment le CA comblera les postes : « Lors de sa prochaine réunion en novembre, le CA dressera une liste de candidats potentiels. Le Comité de gouvernance les contactera. Si deux personnes acceptent, le CA va les coopter. Ces administrateurs seront en fonction jusqu'à la prochaine AGA d'octobre 2019. »

Des changements supplémentaires ont eu lieu. Parmi les membres organisationnels de clientèle spécifique, Rena Préfontaine, la représentante des francophiles, a annoncé sa démission à l'AGA du 11 octobre. Canadian Parents for French – Manitoba a nommé à sa place Derrek Bentley.

À l'AGA, Suzanne Kennelly a également annoncé son départ du CA à titre de représentante des aînés. Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération des aînés franco-manitobains n'avait pas annoncé qui lui succédera.



photo : Marie Berckvens

Le conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine. À la rangée du haut, de gauche à droite : Joël Martine (sports); Christian Monnin (président); Émilie Morier-Roy (jeunesse); Armand Poirier (milieu rural et municipalités); Bernard Lesage (Commission scolaire franco-manitobaine); Sophie Moquin (Métis); Dominique Arbez (petite enfance) et Stéfan Delaquis (Université de Saint-Boniface).

À la rangée du bas, de gauche à droite : Monique Guénette (éducation) ; Derrek Bentley (francophiles); Charlotte Hébert (femmes); Angela Cassie (vice-présidente) et Janique Fortier (santé et services sociaux). Absents de la photo : Denis Guénette (juridique); Daniel Lussier (Corporation catholique de la santé du Manitoba) ; Philippe Mailhot (patrimoine); Denis Tétrault (économie et finances) et Natalie Thiesen (culture).

Me Marc Marion : « L'Assemblée a démontré sa confiance »

Le président de Presse-Ouest Ltée, Me Marc Marion, a été « agréablement étonné que la proposition de Raymond Poirier ait été faite et adoptée à la quasi unanimité de l'Assemblée ».

« Le message est clair : l'Assemblée a démontré sa confiance vis-à-vis de nos deux CA, ceux de Presse-Ouest et de la SFM. Maintenant on pourra avancer. Partout dans le pays, les journaux sont en péril. Le modèle traditionnel de la presse écrite ne fonctionne plus. Pour survivre et réussir, il faut adopter une nouvelle structure. On a du travail devant nous. Il y a une série de détails techniques à préciser.

« Une entreprise sociale a pour but de redonner à la communauté. Et non pas à des actionnaires. Sa fin est sociale. Les profits seront réinvestis dans la production du journal.

« Et c'est ce qu'il nous faut. Ensemble, toutes les personnes concernées, les conseils forts, les directions fortes et les employés engagés feront un effort conjoint pour assurer la bonne santé de ***La Liberté***. »



Christian Monnin sur l'AGA et les suites du Comité de refonte

Sur la question du caractère exceptionnel de l'Assemblée générale annuelle du 11 octobre, Christian Monnin note que « c'est rare, en effet, qu'un procès-verbal de l'année précédente ne soit pas approuvé par une AGA ».

« Je comprends pourquoi ce serait avantageux d'inclure un résumé des remarques de Me Marc Marion (voir l'article principal). Les arguments de Michel Lagacé étaient tout à fait légitimes.

« J'ajouterais cependant qu'un procès-verbal n'est pas une transcription juridique. Et rappelons que les Assemblées de la SFM sont enregistrées intégralement, et qu'une copie est déposée à la Société historique de Saint-Boniface. N'empêche que l'Assemblée est souveraine. Le procès-verbal modifié sera présenté à la prochaine AGA. »

Sur la question du renversement de l'ordre des propositions, Christian Monnin estime que la décision de l'Assemblée était « inhabituelle ». « Mon sentiment est que ça a changé la teneur des discussions. Même si c'est difficile de l'affirmer catégoriquement. Je suis en tout cas reconnaissant que l'Assemblée a délibéré avec beaucoup de respect. L'avenir de Presse-Ouest aurait pu être un débat très épineux. Les gens ont eu la chance de se prononcer et de prendre une décision. »

Deux propositions majeures du Comité de refonte de la SFM, approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2017, sont en voie d'être réglées.

▶ La proposition numéro 16 sur *La Liberté*

Le président de la Société de la francophonie manitobaine a « hâte de travailler avec Me Marc Marion et les autres membres du CA de Presse-Ouest Ltée, ainsi qu'avec Raymond Lafond et Me Rénald Rémillard ».

« On a reçu une directive claire de l'Assemblée le 11 octobre, qui a exprimé sa confiance en nous. Je salue ce geste, dont je suis très reconnaissant. Avec cette confiance, ainsi que les recommandations du comité voulu par le Comité de refonte de la SFM qui s'est penché sur la question de la gouvernance de Presse-Ouest, nos deux CA pourront délibérer et prendre les bonnes décisions. »

▶ La proposition numéro 14 sur l'Accueil francophone

Le CA de la SFM compte présenter des précisions sur la structure d'un Accueil francophone autonome dès le 1er avril 2019.

Christian Monnin : « Aucune structure n'est en place en ce moment. On revoit présentement les documents d'incorporation de l'Accueil francophone. Le CA formera prochainement un sous-comité qui va se pencher sur la structure que pourrait prendre l'Accueil.

« Ce sous-comité étudiera aussi la question d'envisager ou non une structure intérimaire, en attendant la mise en œuvre de la pleine autonomie de l'Accueil. Je ne peux pas prédire ce que le sous-comité sur l'Accueil francophone va nous recommander. Il n'y a aucun détail à ce point-ci. Par contre notre intention est de savoir dès le 1er avril 2019 comment s'effectuera l'indépendance de l'Accueil francophone. »

LE 24 OCTOBRE
RÉÉLISEZ
ARMAND
POIRIER



CONSEILLER
QUARTIER 4
LORETTE

Municipalité rurale de Taché
Fier membre de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba



Commissaire
DSFM-RÉGION EST

X GRENIER, ADRIEN

le mercredi 24 octobre

LE 24 OCTOBRE ☑ **RÉÉLISEZ**

Louise JOHNSTON
(née Senecal)

Expérience | Vue de la communauté | Direction



Le soutien de l'enseignement est une priorité!

DIVISION SCOLAIRE LOUIS RIEL **QUARTIER 1**

LE 24 OCTOBRE
RÉÉLISEZ



Robert
PAGE

B.A. (Hons), B. Éd., M. Éd.

Commissaire scolaire pour la Division scolaire Louis Riel Quartier 2

Après avoir élevé six enfants complètement bilingues, je veux travailler pour que le programme d'immersion de la Division scolaire Louis Riel reste le plus fort!

N'oubliez pas d'exercer votre droit de vote lors des élections municipales.

Le 24 octobre, faites un choix éclairé et **VOTEZ!**



Suivez La Liberté sur facebook

www.facebook.com/LaLiberteManitoba

Commission scolaire franco-manitobaine

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2018

LES ÉLECTIONS SCOLAIRES, ÇA ME CONCERNE.

LE 24 OCTOBRE, JE VOTE.



24 OCT. 2018

Approuvé par le fonctionnaire électoral principal des élections de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM).

#CSFMelection2018 @DSFMecole www.DSFM.MB.ca Apprendre et grandir ensemble



Quatre candidats pour un même élan

À Sainte-Anne, quatre candidats sont en lice pour le poste de maire. Une première dans l'histoire de la municipalité.

Au cœur des débats électoraux : le développement économique et les infrastructures qui peinent à suivre le rythme du *boom* résidentiel. Et un désir des citoyens de contribuer à l'évolution de la ville.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté Dominique Tougas


Gérald Saint-Laurent.


photo : Gracieuseté Michael Bernier


Michael Bernier.


photo : Gracieuseté Donald Simard


Donald Simard.



Archives La Liberté


Richard Pelletier.

Les chiffres parlent. Au tournant du siècle dernier, Sainte-Anne avait une population relativement stable. Elle est passée, entre 1991 et 2006, de 1 477 à 1 534 habitants.

À partir de 2011, la situation démographique évolue. Elle bondit de 1 626 habitants en 2011 à 2 114 en 2016. Pas étonnant que depuis 2008, 103 maisons unifamiliales ont vu le jour dans la ville.

La parole aux quatre candidats.

▶ **Gérald Saint-Laurent**, musicien professionnel âgé de 42 ans, a décidé qu'il allait lancer son chapeau dans l'aréna.

« J'ai toujours vécu à Sainte-Anne. J'ai une passion pour cette ville. Au fil des années, j'ai acheté cinq maisons ici. J'ai vu Sainte-Anne se développer d'un petit village à une ville en pleine croissance.

« Comme résident et contribuable, tu es au courant de ce qui se passe, mais tu es moins impliqué dans les décisions qui affecteront l'avenir de la ville. Je veux contribuer au développement économique et communautaire. J'aimerais aider à encourager l'établissement de plus de commerces à Sainte-Anne.

« Sainte-Anne est devenu un endroit plus diversifié sur le plan culturel. J'aimerais aussi être une voix accueillante pour tous les anglophones qui s'établissent ici. Et la voix des francophones bilingues qui, même s'ils parlent les deux langues, veulent assurer qu'on ne perde pas la richesse du français. En ce moment, les réunions du conseil municipal se passent en anglais. C'est dommage. On doit s'assurer que le français soit utilisé, sans que les anglophones se sentent mis à l'écart.

« C'est faisable. Mon partenaire est anglophone, mais est dans l'ouverture ce qui fait qu'on peut tous gagner. Au centre de formation pour adultes à Sainte-Anne, on offre des cours de français pour adultes. C'est super. Il faut plus de bilingues. Et il faut fournir plus d'opportunités à nos jeunes bilingues de travailler chez nous en français »

▶ **Michael Bernier** est agent représentant des joueurs de hockey professionnels depuis 1999. L'ancien président de la Corporation de développement communautaire (CDC) déplore sa fermeture en avril 2018 :

« La Ville était obligée de la fermer, puisque la CDC fonctionnait illégalement depuis 2007. La Province avait effectué un changement technique dont le conseil ignorait l'existence. On n'était pas conforme aux nouveaux règlements. Mais le nouveau conseil pourra raviver la CDC. Elle est absolument nécessaire. Sainte-Anne a fait un excellent travail, côté développement immobilier. Maintenant, il nous faut des commerces, pour encourager plus de résidents à non seulement vivre à Sainte-Anne, mais à y travailler.

« Il reste aussi à développer plus de garderies. Les listes d'attente sont énormes. C'est un défi qui n'est pas unique à Sainte-Anne, c'est vrai. Mais si on veut assurer une qualité de vie à nos jeunes familles, et développer des opportunités d'emploi, il faut y voir. »

▶ **Donald Simard,** âgé de 45 ans, a déjà été conseiller à la Ville de Sainte-Anne de 2001 à 2014.

« J'ai eu une voix lors des premières années du *boom* résidentiel. Le conseil a déjà vu à embellir des espaces verts. Surtout au centre de la ville. Il nous en faut d'autres, à différents endroits, pour que les résidents avec de jeunes familles puissent en tirer profit. C'est ce qui rend Sainte-Anne attrayante, comme communauté. C'est un bel endroit où élever sa famille.

« Pour desservir ces familles, il nous faut un centre communautaire. L'ancien édifice est devenu un centre de conditionnement physique. En ce moment, c'est difficile d'organiser des rencontres de familles, des banquets et des noces. »

« Le temps est aussi venu de séduire les entrepreneurs. On a un petit magasin. Mais Sainte-Anne a besoin d'un magasin général de taille. Et d'un nouvel hôtel, avec piscine, restaurant, et de belles grandes chambres.

« Pour y arriver, il faut remettre sur pied notre Corporation de développement communautaire. Il faut un engin de développement proactif. Sinon, les projets commerciaux verront le jour ailleurs. »

▶ **Richard Pelletier**, le maire sortant de Sainte-Anne, explique pourquoi il souhaite obtenir un deuxième mandat :

« C'est ma façon de rendre service à ma communauté. Je suis entrepreneur, propriétaire d'un garage qui dessert plus de 1 000 clients. Mes cinq enfants et mes petits-enfants vivent à Sainte-Anne. Je veux aider les jeunes familles et tous les résidents.

« J'aimerais continuer de développer nos infrastructures, et voir au développement commercial. La Ville vient d'acheter un terrain pour une nouvelle cellule pour la lagune. Une fois qu'elle sera construite, on pourra répondre aux besoins de 5 000 habitants.

« L'autre priorité, c'est de faire venir les entreprises. On relancera la Corporation de développement communautaire. Et puis on poursuit des discussions avec la Municipalité rurale de Sainte-Anne. Comment pouvons-nous travailler ensemble pour créer des emplois dans la ville et dans la région?

« Il faudrait un parc industriel, possiblement entre Sainte-Anne et l'autoroute transcanadienne. La Municipalité et la Ville pourraient travailler ensemble pour inviter les commerces. Et ensuite se partager les revenus en impôts fonciers qui contribueront à plus de développement. »



Le regard de Guy Lévesque

C'est très précisément le 10 octobre 1997 que Sainte-Anne a été incorporée en Ville.

Le recensement de 1996 avait confirmé que la population se chiffrait à 1 511 habitants. Le village avait ainsi franchi le seuil des 1 500 habitants requis par la *Loi municipale du Manitoba* pour accorder à la communauté le statut de Ville (en anglais *Town*).

Pour Guy Lévesque, il s'agit du « point tournant ».

« J'ai été élu conseiller en 1978 lors d'une élection partielle. Ensuite, j'ai été administrateur de Sainte-Anne de 1979 à 2014. En 1978, il y avait à peu près 1 110 habitants. La situation était stable pendant des décennies. Notre infrastructure répondait à nos besoins.

« À ma retraite, le *boom* résidentiel battait son plein. Aujourd'hui, je crois qu'il faut plus de développement économique. Ce qui a beaucoup aidé la Ville, au fil des années, c'est la présence des établissements en soins de la santé. L'Hôpital a 12 médecins. La Villa Youville soutient les aînés. Ces établissements embauchent beaucoup d'employés bilingues.

« Et les résidents de Sainte-Anne veulent que ça soit comme ça. Quand l'héliport désuet de l'hôpital devait être remplacé, la Province n'y a pas mis un sou. Ce sont les résidents qui ont collecté les 300 000 $ pour remplacer ce terrain. Ils savaient que la présence continue des hélicoptères assurerait la pérennité de notre unité des soins d'urgence. Ça, c'est de l'engagement! »

« Les débats seront féroces en 2020 »

Comment Mathieu Allard, le conseiller municipal sortant de Saint-Boniface, a-t-il vécu la récente campagne électorale? Quels sont les défis qu'il prévoit pour le nouveau Conseil municipal de la Ville de Winnipeg?

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca




Mathieu Allard.

photo : Daniel Bahuaud

À LIRE
Les propos de Marcel Boille, également candidat à Saint-Boniface, dans l'article *Allard et Mayes ont de la concurrence*, à la page 6 de *La Liberté* du 19 au 25 septembre 2018.

▶ La campagne a été longue?

Mathieu Allard : « Eh oui! J'ai commencé à faire du porte-à-porte en juillet, souvent accompagné d'un bénévole. J'ai sept personnes qui m'accompagnent à tour de rôle.

« Je suis connu pour avoir beaucoup utilisé les médias sociaux. En 2014, cet outil était encore considéré comme une approche relativement nouvelle. Maintenant, elle fait partie des outils conventionnels. J'envoie aussi beaucoup de courriels et de gazouillis. Et puis il y a les médias traditionnels, comme ***La Liberté***. »

▶ Mais le porte-à-porte est toujours bénéfique...

M. A. : « C'est essentiel. Quand on se rend sur le terrain, on peut pleinement dialoguer avec les résidents. »

▶ Et que vous disent-ils?

M. A. : « D'abord, j'ai découvert que j'ai un niveau élevé d'appui. On apprécie que je communique constamment avec les résidents. Pas seulement lors des campagnes électorales.

« Ce qui préoccupe les Bonifaciens, ce sont les questions touchant la sécurité. On s'inquiète du vandalisme, du vol par effraction. Et puis on me demande souvent comment on peut rendre les rues résidentielles plus sécuritaires pour les piétons, et pour les enfants. J'en tiens compte. J'aimerais que la Ville étudie davantage comment on peut concevoir des designs de rue qui réduisent la vitesse des voitures.

« On me demande aussi si j'ai une affiliation politique. En 2014, j'étais membre du Nouveau Parti démocratique. Depuis, je me suis désaffilié du parti. Un conseiller municipal prend des décisions en fonction de besoins très locaux. La partisannerie politique est beaucoup moins pertinente. Je rappelle aux électeurs que je suis indépendant. J'écoute et collabore avec toute personne qui a de bonnes idées, qui bénéficient les Bonifaciens. J'ai de très bonnes relations avec le député conservateur provincial de Southdale, Andrew Smith. Et j'ai appuyé Daniel Vandal lorsqu'il a cabalé en 2015 à Saint-Boniface/Saint-Vital pour le Parti libéral du Canada. »

▶ Que dites-vous lorsque vous changez d'avis sur un dossier?

M. A. : « Je donne mes raisons. Prenons le cas de la question d'ouvrir le carrefour de la Portage et de la Main aux piétons. Oui, je suis largement en faveur de le faire. Mais il y a des enjeux beaucoup plus importants. Le conseil de la Ville gère un budget de plus d'un milliard $. On doit voir à l'entretien des rues, au développement des terrains, à l'amélioration du transport en commun. Trop de gens se sont accrochés sur la seule question de la Portage et de la Main. C'était devenu une distraction. Alors quand le maire Brian Bowman a proposé un référendum sur la question, j'étais en faveur.

« Et le public respecte cette franchise, je crois. J'ai changé mon fusil d'épaule lorsqu'il était question d'agrandir l'intersection des rues Archibald et Marion. Quand je me suis rendu compte que le projet pourrait atteindre les 800 millions $, j'ai compris que ce n'était pas viable sur le plan financier. Et politique. Les résidents d'Archwood ne voulaient pas perdre le parc Happyland et n'auraient pas appuyé l'expropriation de près de 140 propriétés. »

▶ Pourtant, la Ville n'a pas pu trouver une solution pour réduire les engorgements à cette intersection pendant les heures de pointe.

M. A. : Pour Archibald et Marion, il faudra une solution plus modeste. Mais à long terme, la solution est de mettre davantage l'accent sur le transport en commun et le transport actif, comme le vélo. Parce qu'en 2035, Winnipeg aura tout probablement un million d'habitants. On ne peut plus imaginer ou accepter que tous les Winnipégois se rendent au travail en voiture. Sinon, il y aura un point de bascule. Du jour au lendemain, les embouteillages vont devenir incontournables. »

▶ En parlant d'avenir, si vous êtes réélu, espérez-vous continuer de siéger au Comité exécutif comme président du Comité permanent des travaux publics et du renouvellement des infrastructures?

M. A. : « Évidemment, ce serait bien. J'aime beaucoup le dossier du transport. Il est d'une importance vitale. Mais ce sera au maire de décider. »

▶ Le maire va de toute façon se retrouver devant un conseil municipal renouvelé...

M. A. : « C'est vrai. Jenny Gerbasi, Russ Wyatt, Mike Pagtakhan et Marty Morantz ne se sont pas représentés. Ça pourrait changer l'appui qu'avait jusqu'ici le maire au sein du Comité exécutif. Et n'oublions pas qu'il faut neuf voix au Conseil municipal pour faire approuver un budget.

« Chose certaine, le nouveau conseil aura de bien difficiles décisions à prendre. La Ville de Winnipeg a un déficit structurel. Qui empire. La Province a gelé ses transferts à la Ville au niveau de 2016. Ça veut dire que chaque année, la même somme aura moins d'impact, puisque le coût de la vie continuera à augmenter.

« De plus, le Conseil municipal s'est engagé à créer des budgets de quatre ans, en commençant en 2020. Ce budget sera très difficile à développer. Il y a des conseillers qui vont se pencher du côté de l'austérité fiscale. Moi, j'ai toujours préconisé l'amélioration des services. Les débats au Conseil de ville seront féroces en 2020. »

« Il faut assainir le dialogue entre la banlieue et le Vieux Winnipeg »

Élu conseiller municipal de Saint-Vital en 2011 lors d'une élection partielle, Brian Mayes brigue un troisième mandat. En plus de s'activer pour répondre aux besoins des résidents de Saint-Vital, ce politicien de terrain est préoccupé par la nécessité d'améliorer les infrastructures à la grandeur de la ville.

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ Vous avez une approche traditionnelle pour prendre contact avec les électeurs...

Brian Mayes : « C'est vrai. Je fais du porte-à-porte. Malgré une présence sur les médias sociaux et les bulletins que j'envoie par la poste, la meilleure façon de comprendre les besoins des résidents sera toujours de frapper à leur porte. Je visite les résidents sur une base constante. Pas seulement lors des campagnes électorales. »

▶ Vous appréciez ce contact direct...

B. M. : « Absolument. Saint-Vital est composé de plusieurs quartiers. Certains, comme Glenwood, sont centenaires. D'autres, comme Sage Creek, sont très récents. Les besoins sont différents. En 2011, en rencontrant les résidents, j'ai vite compris que beaucoup de résidents du Vieux Saint-Vital voulaient qu'on pave les ruelles. Depuis, j'ai réussi à en faire paver 19.

« Pour certains citadins, paver les ruelles n'est pas un enjeu significatif. Pourtant, un gouvernement municipal doit voir ces besoins très locaux, très pointus. D'ailleurs, la plupart des gens se sentent directement concernés lorsqu'on aborde des questions qui viennent les rejoindre chez eux, sur leur rue. »

▶ Ces préoccupations très locales peuvent-elles toucher tous les Winnipégois?

B. M. : « Fréquemment. Dans Glenwood, j'ai rencontré des résidents qui n'appréciaient pas qu'on construise des immeubles de plusieurs étages. Je suis en faveur du développement intercalaire. Mais dans le bon contexte. Personne n'apprécie la construction d'une bâtisse de 35 pieds de hauteur à côté de sa maison. Mes rencontres avec les résidents de Glenwood m'ont convaincu qu'il faut préparer un Plan de développement secondaire pour le quartier. Afin de mettre les choses au clair pour les promoteurs immobiliers. Et aussi pour rassurer les résidents. »

▶ Vous vous préoccupez des infrastructures vétustes...

B. M. : « C'est vrai. J'ai réussi à faire construire une nouvelle piscine extérieure à Saint-Vital. Et à assurer le réaménagement de la Bibliothèque de Saint-Vital.

« Bien sûr, nos routes sont une de mes grandes priorités. La réfection de l'avenue Fermor aidera à désengorger la route aux heures de pointe. Mais il reste aussi beaucoup à faire pour améliorer la circulation. Le long des chemins Sainte-Anne et Sainte-Marie, et sur le boulevard Grandin. »

▶ Le transport en commun pourrait réduire la circulation...

B. M. : « En effet. C'est ce qu'il faut préconiser de plus en plus. C'est un problème qui touche tous les quartiers de Winnipeg. Le conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard, et moi parlons beaucoup de cet enjeu. »

▶ Partagez-vous la même opinion sur le transport en commun rapide?

B. M. : « Pas tout à fait. J'ai appuyé le développement de la première section du transport en commun rapide, sur le chemin Pembina. Il faut un corridor qui s'étende jusqu'à l'Université du Manitoba.

« Par contre, je ne crois pas qu'il faut développer tout de suite en direction de l'est, vers Transcona. Ça fait depuis les années 1960 que le transport en commun rapide sur les chemins St Anne's ou St Mary's est à l'étude. Ma priorité est de réduire la circulation à Saint-Vital. C'est, en passant, pourquoi je m'oppose à la réouverture de la Portage et de la Main aux piétons. Tout ce qui ralentit la circulation au centre-ville va de facto ralentir la circulation sur les rues conduisant vers la banlieue. »

▶ Le débat entourant la réouverture de la Portage et de la Main aux piétons semble avoir enflammé les passions de bien des Winnipégois...

B. M. : « C'est une question qui a polarisé les opinions. À mon avis, elle a envenimé les discussions entre les Winnipégois, et a exacerbé les tensions latentes qui existent entre la banlieue et le centre-ville. Pourquoi faut-il choisir entre la santé du centre-ville et les quartiers périphériques? C'est absurde. Il faut assainir le dialogue entre les banlieues et le Vieux Winnipeg. Et leurs représentants. Je discute beaucoup de cette question avec Janice Lukes, la conseillère de Waverley West.

« Surtout qu'il y a des besoins qui touchent tous les Winnipégois. Je m'inquiète particulièrement au sujet de l'état de l'usine de traitement des eaux usées du nord de la ville. On ne s'en rend pas compte, mais sa modernisation, qui est absolument nécessaire, se chiffrera à près d'un milliard $. »

▶ Et la Ville de Winnipeg n'arrive pas à moderniser ses infrastructues...

B. M. : « C'est bien ça. On n'a pas les moyens. Entre-temps, le Conseil municipal s'est lancé dans une aventure impensable – celle de préparer des budgets sur quatre ans. J'ai voté contre. Après les contribuables de la ville, c'est la Province qui est notre plus grand bailleur de fonds. C'est très difficile de prédire ce que décidera l'Assemblée législative. Comment donc préparer un budget cohérent sur quatre ans? »


photo : Daniel Bahuaud

➔ Brian Mayes.

À LIRE
Les propos de Baljeet Kumar Sharma, également candidat à Saint-Vital, dans l'article *Allard et Mayes ont de la concurrence*, à la page 6 de *La Liberté* du 19 au 25 septembre 2018.

Que gagnent les élus?

La Ville de Winnipeg ne verse pas de salaires aux conseillers municipaux, mais une « compensation ».

Selon le dernier *Rapport sur la rémunération* des 15 conseillers municipaux et des 6 950 employés de la Ville de Winnipeg, rendu public le 29 juin 2018, (1) le maire Brian Bowman a reçu en 2017 une rémunération de 185 870 $.

Mathieu Allard, pour sa part, a obtenu 102 532 $.

Brian Mayes a reçu une compensation de 112 263 $. « Mathieu et moi recevons 10 000 $ supplémentaires pour siéger au Comité exécutif de la Ville. Malgré cette somme, je fais moins d'argent par année que je ne le faisais en 2010, lorsque j'étais avocat à Brandon.

« Et je sais pertinemment que le maire Bowman faisait bien plus d'argent comme avocat. »

(1) On peut consulter le rapport sur le site de la Ville de Winnipeg, au www.winnipeg.ca/cao/reports/compensationdisclosure.stm



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca


DSFMecole

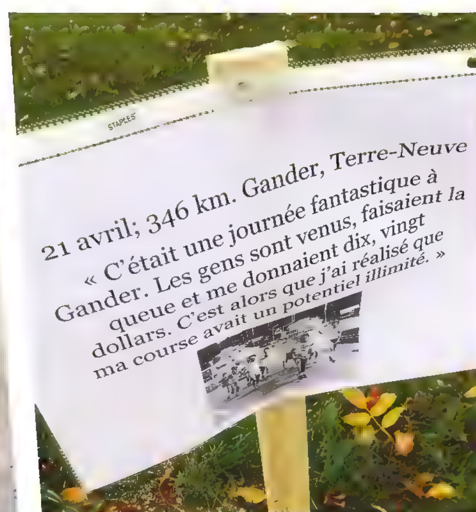

DSFMecole


DSFM_ALERTE

Un petit défi pour une grande cause

Générosité – Détermination – Engagement





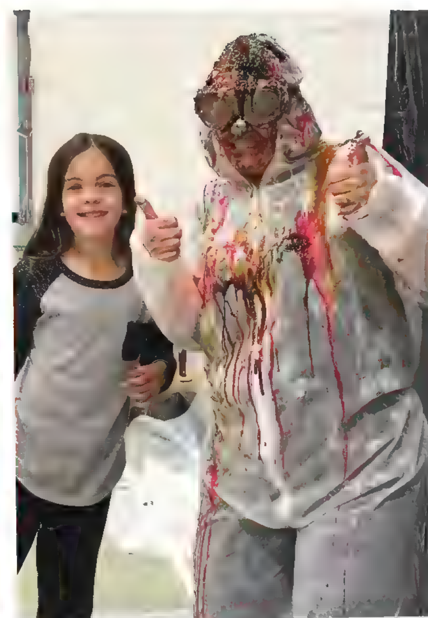


Cette année, l'École régionale Saint-Jean-Baptiste a trouvé un moyen fort original de motiver ses 106 élèves à prélever des fonds pour la course Terry Fox. Si les enfants parvenaient à relever le défi de récolter plus de 2 500 $, ils gagnaient le droit de recouvrir leur directrice Jennifer Wiebe de garniture de dessert.

Le 28 septembre, date de fin de la collecte de fonds débutée le 13 septembre, leur cagnotte s'élevait à 2 900,30 $. Elle sera envoyée à la Fondation Terry Fox pour la recherche contre le cancer. Le 2 octobre, les élèves ont donc tour à tour pu déverser sauce au chocolat, à la fraise, au caramel et bonbons sur la directrice.









Sophie Thorkelson,
5e année,
École communautaire Aurèle-Lemoine

« J'aime venir à l'école pour apprendre le français, mais j'aime aussi beaucoup les mathématiques. La classe d'anglais m'intéresse, parce qu'on lit des livres amusants. L'année dernière, on a travaillé sur *Percy Jackson*. »



Célébrons nos succès!



La course de fond divisionnaire de la DSFM a encore une fois obtenu un grand succès. Le 2 octobre, 13 écoles étaient rassemblées au parc Kilcona. Le 11 octobre, sept établissements s'étaient réunis au Parc provincial Spruce Woods. Au total, ce sont 1 100 élèves de la 5e à la 8e année qui ont couru et concouru pour remporter la bannière divisionnaire. Félicitations aux gagnants de Christine-Lespérance, Précieux-Sang, Saint-Joachim et Sainte-Agathe.

L'École Lacerte, toujours plus verte

Environnement – Recyclage – Sensibilisation



Arielle Chapman-Mousseau, Pavly Wingit et Bilal Diallo sont les leaders de l'équipe de compostage.

Chaque année, l'École Lacerte met en place une variété de programmes pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement. L'année dernière, le comité des parents a financé un programme de compostage afin de réutiliser les déchets biodégradables.

Alain Cenerini, conseiller à l'école, coordonne l'équipe de compostage. « Des employés du Green Action Centre, un organisme qui encourage la pratique de solutions vertes pour préserver l'environnement, sont venus faire des présentations aux élèves. Ils organisent du compostage industriel qui permet de réutiliser la nourriture et les éléments biodégradables. »

> *« Depuis que j'ai commencé, j'ai appris beaucoup de choses. Et maintenant je partage ce que je connais. »*
> Pavly Wingit, 7e année.

À présent, chaque classe dispose d'un seau en acier dans lequel les enfants jettent leurs déchets alimentaires. Deux fois par semaine, quelques-uns des 15 jeunes de l'équipe de compostage se réunissent pour tout transférer dans une grosse poubelle verte à l'entrée de l'école. La poubelle est ramassée une fois par semaine par le Green Action Centre. Les déchets sont ensuite déchiquetés et déversés dans un grand champ pour décomposer avant d'être redistribués aux agriculteurs.

Bilal Diallo, Arielle Chapman-Mousseau et Pavly Wingit sont les leaders de 7e année qui entraînent leurs camarades de 6e année. Pour Arielle Chapman-Mousseau, faire le tri n'est pas nouveau. « Je le fais à la maison depuis longtemps. On met le compost dans notre jardin, et ça aide à faire grandir les plantes. Il n'y a pas besoin d'acheter d'engrais, et ça évite de gaspiller la nourriture. »

Bilal Diallo est aussi un habitué du compostage. « Ça fait trois ans maintenant que je fais le tri à la maison. On a une boîte dans notre cour, et mes parents m'ont encouragé à le faire aussi à l'école. C'est important de le faire pour réutiliser la nourriture, et ça permet d'avoir des belles plantes et fleurs. »

Pavly Wingit, en revanche, débute. « Je n'ai jamais eu l'occasion de le faire avant. On jette beaucoup de nourriture à l'école, et on avait besoin du plus de monde possible pour aider. Depuis que j'ai commencé, j'ai appris beaucoup de choses. Et maintenant je partage ce que je connais. »

Alain Cenerini précise qu'en lançant ce projet, le comité de parents souhaitait « éduquer les enfants et réduire l'impact de l'école sur l'environnement en la rendant plus verte. L'équipe de recyclage fait partie de la troupe verte, qui réunit des jeunes souhaitant faire une différence pour l'environnement. Le but est d'utiliser la poubelle normale en dernier recours. Dans l'établissement, on récupérait déjà les piles, les marqueurs usagés, le papier, les contenants de breuvages et les sacs en plastique. »

En début d'année, le conseiller a réalisé une vidéo pour montrer comment recycler et quoi mettre dans quelle poubelle. « On ne sait pas toujours quoi recycler ou composter. Faute de connaissance, il y a beaucoup de mauvais triage. Parfois, la contamination est tellement grave que tout le contenu de la poubelle devient impossible à réutiliser. Il y a de nombreux reportages dans les médias sur l'environnement en ce moment. Je pense que si on peut éduquer les jeunes à comment trier, on aura de meilleurs résultats, et nos chances de réduire les dépotoirs seront plus grandes. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 26 au 28 octobre,
Camp JMCA – Groupe Eau,
élèves participants du secondaire :
Centre scolaire Léo-Rémillard (9e et 11e années),
École Pointe-de-Chênes et École communautaire Gilbert-Rosset.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Du 19 au 20 octobre,
Camp d'improvisation

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 18 octobre,
Vote par anticipation pour la **Région EST**
de 8 h à 20 h, au bureau divisionnaire, à Lorette.

Le 19 octobre,
Vote par anticipation pour la **Région URBAINE**
de 8 h à 20 h à l'École Précieux-Sang.

Le 24 octobre,
Élections scolaires 2018
de la Commission scolaire franco-manitobaine.

Le 29 octobre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire à Lorette.

LES CONGÉS

Le 19 octobre,
Journée de perfectionnement professionnel,
congé pour tous.



Le café comme arme sociale

Louanne Vermette a deux préoccupations dans sa vie : dégager toujours plus de temps et aider les femmes. Le moyen qu'elle a découvert pour y arriver : le café.

Marie BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca



photo : Marie Berckvens



Louanne Vermette à côté du torréfacteur de son grossiste *Sunstone Coffee*, basé à Headingley, à l'ouest de Winnipeg. « J'ai eu l'occasion de me rendre au Costa Rica, cet été, pour apprendre le processus de fabrication du café. Maintenant, j'apprends la torréfaction. Bientôt, je serai capable de la réaliser moi-même. »

Le jour, Louanne Vermette est conseillère en orientation à l'école secondaire Pembina Trails. Durant ses temps libres, elle prolonge son besoin d'orienter et peut-être aussi de s'orienter. En janvier dernier, elle a lancé officiellement son entreprise de café, *Jacked Up Jill.* (1).

Âgée aujourd'hui de 49 ans, Louanne Vermette a découvert l'autre or noir sur le tard, à 28 ans. « La première chose que j'ai aimée du café, c'est l'énergie que ça me donne. Je suis une personne qui travaille fort. Quand j'ai découvert que le café pouvait me donner un *boost*, j'aurais pu laver les murs! Si je pouvais être comme un vampire et ne jamais dormir, je me ferais vampire. Ma plainte la plus fréquente dans la vie, c'est que je n'ai pas assez de temps et le café me donne ce supplément d'énergie pour avoir plus de temps. Je veux faire grandir mon entreprise à temps plein un jour. J'ai déjà vendu des bijoux, des cartes de souhaits. Mais là, je sens que c'est le café qui va me permettre de faire œuvre sociale. »

L'entrepreneuse a eu la volonté de donner des noms de femmes à ses cafés qu'elle vend en ligne : *Mrs. And Mr. Jill, Cup of Jill, Velvet Hammer* (2). Son aspiration est que la puissance du café puisse encourager la puissance des femmes. « Les femmes représentent un public fragilisé, plus à risque pour la pauvreté et la violence. Comme femme, j'ai eu des défis à relever. En grandissant, certaines portes se sont fermées. Le mouvement *Me too* m'a touchée d'une façon très personnelle. »

Le café lui sert en quelque sorte d'outil pédagogique. Elle veut qu'il interpelle les femmes et les hommes qui le boivent. « Le nom de mon expresso, c'est *Velvet Hammer*, l'idée de la main de fer dans un gant de velours. Il y a aussi une expression en anglais qui dit *Ne prends pas ma douceur pour une faiblesse*. On peut être douce et forte. On m'a déjà décrit comme ça. Mon expresso est comme ça. C'est un café qui est corsé et doux à la fois. »

La conseillère en orientation ne perd jamais de vue qui elle est. « Dans le travail que j'accomplis avec les adolescentes, je vois les problèmes de marginalisation, la difficulté de ne pas être prise au sérieux, le problème du manque de confiance. C'est évident, les jeunes filles ont plus de difficultés à trouver leur place. »

Par souci de cohérence et par volonté, la quarantenaire a aussi à cœur de joindre le geste à la parole. Ainsi, pour la marche des femmes du 21 janvier, l'entrepreneuse avait offert du café aux participantes. Elle envisage de mener cette action chaque année. En décembre prochain, elle s'est également engagée à donner un pourcentage de ses bénéfices à *Willow Place*, un abri winnipégois pour les femmes et enfants victimes de violence.

(1) Son site web : www.jackedupjill.com

(2) Louanne Vermette voudrait prochainement offrir un café avec un nom en français. Elle lance un appel aux bonnes idées.

Francophone DE LA LOI 5

Le linguiste amateur et ses deux mondes

Keith Montgomery se définit comme linguiste amateur. Rencontre avec un bilingue de volonté qui utilise la langue de Molière, dans son travail et ses loisirs.

Marie BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Keith Montgomery a commencé son initiation au français à quatre ans. Ses parents avaient choisi de l'inscrire à l'école d'immersion Van Belleghem. « Ma mère est née en Écosse. Mon père est originaire de Montréal et a été élevé dans le quartier anglophone de Westmount. Il est né avec une cuillère en argent dans la bouche, comme on dirait en anglais. Mes parents se sont rapidement rendus compte de l'importance du français. C'est une langue nationale officielle. Lorsqu'on commence tôt, la pente est moins aigüe, comparé aux gens qui s'immergent comme adulte. Les études scientifiques nous assurent que lorsqu'on apprend les langues à un jeune âge, on les absorbe très facilement et c'est vrai. »

Après avoir poursuivi son secondaire au Collège Béliveau, Keith Montgomery a continué sur sa lancée. Il a étudié en français, à l'Université de Saint-Boniface, et a obtenu deux baccalauréats, l'un en biochimie et l'autre en sciences infirmières. « J'ai mis beaucoup d'efforts à continuer mes études postsecondaires en français. C'était fort probablement la partie la plus difficile. Mon français n'était pas à un niveau universitaire. Les professeurs, qui viennent parfois de France, étaient parfois frustrés je pense. C'est toujours difficile quand on apprend une nouvelle langue, de se souvenir de toutes les règles. Mais j'ai beaucoup travaillé même si parfois j'emploie encore des anglicismes ou les mauvais genres des mots. »



Keith Montgomery est vice-président du Conseil d'administration de la Coop Vélo-Cité depuis deux ans. Faire partie de la Coop, c'est avant tout « une occasion formidable de continuer à parler français ».

photo : Marie Berckvens

En 2006, durant ses études, Keith Montgomery, alors âgé de 21 ans, a voulu se confronter à la réalité et découvrir le vieux continent et la France. Alors, durant huit mois, il est parti enseigner l'anglais dans deux collèges de la banlieue parisienne. « Le fait que je parlais français, ça m'a énormément aidé. Mes étudiants ne savaient pas que je les comprenais. Parfois, ils se moquaient de moi. Mais comme j'avais tout compris, je pouvais réagir et même parfois donner des retenues (rires). »

Durant ses cours, l'enseignant encourageait ses élèves à parler anglais le plus souvent possible. L'apprenti professeur appliquait à la lettre ce qu'il enseignait. Il utilisait chaque opportunité de parler français et découvrait certains pans de la culture française, parfois à son corps défendant.

« Au Canada, on emploie un français plus ancien. Au lieu de dire chaussures, on dit souliers. Les chaussettes que les hommes portent, on les appelle des bas. Les parisiens me corrigeaient fréquemment. Maintenant, je peux facilement utiliser les deux façons en fonction d'où je suis et avec qui. Comme le français n'est pas ma langue maternelle, on aime me corriger quand je fais des fautes.

Parfois, je trouvais ça tellement embêtant d'être corrigé au lieu d'être encouragé. Je comprends bien qu'être corrigé, c'est une composante de l'apprentissage, mais être corrigé dans une conversation informelle, ça finit par être contreproductif. C'est la manière dont on corrige. Plutôt que d'être un affront, ça devrait être encourageant. Parfois, j'ai l'impression qu'on veut dire : *Tu as tort, voilà la bonne réponse.* »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

Linguiste amateur comme il se définit, Keith Montgomery se pique du mot juste. En pleine conversation, il peut s'arrêter net et se mettre à la recherche de l'expression qu'il juge la plus appropriée. « Ma femme a étudié la linguistique. Il faut savoir être parfois pédant dans son usage de la langue. En anglais, on adopte des expressions de n'importe quelle langue. Et puis on les considère comme de l'anglais. Ainsi, on a beaucoup de termes français, allemands, arabes comme *kaput*, *doppelgänger*, ou encore *assassin*. En français, beaucoup de termes médicaux viennent du latin ou du grec. Le français a fait que je me suis intéressé aux racines grecques et latines, ce qui me permet de comprendre plus facilement certains mots. »

Aujourd'hui, Keith Montgomery travaille pour Info Santé, service d'information téléphonique ouvert 24 h sur 24. Il répond aux appelants en français et en anglais. Cycliste chevronné, depuis deux ans, Keith est aussi vice-président du conseil d'administration de la Coop Vélo-Cité. « C'est une formidable occasion de parler français. Au Conseil d'administration, on a tous le même âge. On parle de ce qui nous touche. J'emploie du verlan qu'ils ne connaissent pas. Par exemple, je leur dis : *C'est ouf*, au lieu de fou ou *c'est zarbi (bizarre)*. C'est de l'argot, c'est familier. Ce n'est pas obligatoire de connaître ce registre, mais ça fait partie de la culture, de la langue. Je suis fier de leur apprendre, car je connais un peu des deux côtés, le français canadien et l'européen. »



L'acte fondamental d'écouter

« Je ne connaissais pas la Loi 5. J'imagine que des gens auront de la difficulté si je dis que je suis franco-manitobain sans avoir ce patrimoine. Alors je m'identifie plutôt comme francophone. Auparavant, je m'identifiais seulement comme anglophone.

« Vraiment, je n'aime pas cette approche *Eux contre Nous*. Ça n'aide pas. C'est égoïste, c'est têtu. Alors je m'identifie comme francophone. Je voudrais m'impliquer et comprendre plus l'histoire des Francophones de l'Ouest. C'est une composante importante de l'histoire du Canada. Plus je comprends, plus je peux être un allié de cette histoire. On voit ça ici avec la communauté LGBTQ ou encore la communauté autochtone. Plus on comprend la situation, plus on est impliqué et à même d'écouter leur histoire. Le plus important c'est juste écouter. Même si tu n'es pas impliqué de façon concrète, écouter est pour moi, un acte fondamental. »

Keith Montgomery met aussi un point d'honneur à utiliser le français à chaque occasion. « Si je sais qu'un établissement offre des services en français, je vais parler en français. Même au guichet automatique, je choisis le français. J'ai quelque chose en tête qui me dit que s'ils prennent des statistiques pour l'utilisation du guichet, c'est important de s'en servir. C'est un peu mon acte de militantisme à moi. »

Par besoin de se reconstruire

Candace Lipischak expose ses œuvres d'étain, à la Maison des artistes. Son exposition s'intitule « Déterré » (1). Son art lui a permis de reconnecter avec sa culture métisse et de se sortir d'un choc traumatique.



mberckvens@la-liberte.mb.ca

Depuis maintenant deux ans, Candace Lipischak est au contact de vieux objets auxquels elle redonne une seconde vie. Deux années intenses où elle a déjà pu réaliser l'un de ses rêves. Après une exposition en 2016 à Wasagaming, dans le parc national du Mont-Riding, en 2017 à La Fourche pour le Musée des beaux-arts, la voilà à la Maison des artistes visuels francophones, pour elle, une vraie consécration.

« C'est un peu surréel, tout est arrivé tellement vite. Avant, le temps passait très lentement. Je savais que je n'étais pas où j'étais censée être. Aujourd'hui, je me considère un peu entrepreneuse. Je jongle avec plusieurs chapeaux : le site web, les photos, mes bijoux, mon art. Il faut travailler chaque jour. Mais en même temps, ce n'est pas un travail. Tout me vient du cœur. C'est une carrière d'amour d'art. »

Sa production, elle la qualifie d'art *outsider* ou d'art brut. Autodidacte, Candace Lipischak, trouve des pièces d'étain abandonnées dans des jardins, des terrains ou dans la Rivière-aux-Rats, à Otterburne. Ça peut être des couvercles de barils d'essence, des boîtes de conserve, des scies, des seaux… « Le supermarché, ça appartient au présent. Les pièces que je ramasse viennent du passé. Je cherche à faire entendre la voix du passé dans le présent. Qu'est-ce que cette boîte était auparavant? Ces lames-là? À quoi ça servait? Il y a tellement de personnalité dans ces objets-là. »

Lorsqu'elle a trouvé les bonnes pièces, l'artiste amoureuse de la campagne se penche sur leurs angles, leurs textures pour les assembler au fil de son intuition. « C'est comme un casse-tête. C'est ma façon de recycler aussi. Cela fait presque 100 ans que ces choses sont à l'abandon. Évidemment, ça prend du temps pour qu'elles se décomposent et rejoignent intégralement la nature. Mais leur coexistence est fascinante. Mère nature va pousser à travers elle, peu importe la teneur de l'objet. »



L'œuvre que Candace Lipischak tient en mains s'intitule « Je rêve d'eau propre pour notre peuple. » « La peinture bleue représente l'eau. Le couvercle d'huile représente la corrosion de la terre, la pollution de la terre. En parallèle, on perçoit les chefs d'État, les grandes compagnies qui poussent encore pour prendre des ressources naturelles. »

photo : Marie Berckvens

Son matériau fétiche, l'étain, elle le compare à du papier. Elle aime le plier, le couper, le façonner comme elle l'imagine. Elle le perçoit comme une matière vivante. Un matériau qui la porte et la soulage. Alors qu'elle avait 21 ans, Candace Lipischak a vécu un évènement qui continue de la tourmenter.

Elle était présente lors d'un vol armé, dans une banque, proche du Parc Windsor. « Ça s'est passé pas longtemps après que j'ai été diagnostiquée avec la sclérose en plaque. Ça a été un choc pour moi. Les voleurs ont failli me tirer dessus. Plus tard, ma mère m'a dit que je n'étais plus pareille. Ça m'a détruite. J'ai souffert longtemps du syndrome post-traumatique.

« Cela m'a pris presque une vingtaine d'années pour pouvoir sortir de ma coquille, de trouver quelque chose qui me calme. L'art m'aide beaucoup depuis deux ans et demi. Cela me soulage en même temps, de travailler avec mes mains, de mettre des pièces ensemble. Plus je mets des pièces ensemble, plus je m'assemble. Je me sens d'ailleurs de plus en plus forte. »

Dans son processus de création, l'inspiration lui vient comme une pulsion. Ensuite, arrive le message. Un jour, elle a réalisé en étain, Louis Riel, un autre jour, un ours ou encore un bison, tous en référence à sa culture métisse (voir encadré). Récemment, elle a créé une œuvre intitulée « Je rêve d'eau propre pour notre peuple. » « C'est un couvercle d'étain. J'ai fait un capteur de rêve dans le centre. Il y a des morceaux de corne de caribou. Ça représente les gouttes d'eau. Même à notre époque, en 2018, il y a toujours du monde qui n'a pas accès à l'eau potable. C'est aberrant pour moi. Cela concerne plusieurs réserves traversées par des pipelines qui parfois rendent l'eau impure. »

Candace Lipischak fourmille déjà d'idées pour l'avenir. Une autre exposition sera consacrée à son travail, dans le quartier de la Bourse en 2020. En avril prochain, dans le cadre du programme *ArtSmarts*, elle animera un atelier à l'école de Saint-Joachim.

« Je vais initier 220 élèves à la peinture à points métisse (dot painting). Chaque production représentera une perle métisse pour former ensemble un grand design de perlage métisse. Ça prend plus qu'une perle pour faire un design de perlage. Comme ça prend plus qu'une personne pour faire une communauté, une classe, une école, une couple d'amis… »

(1) L'exposition « Déterré » est actuellement visible à La Maison des artistes visuels francophones, jusqu'au 24 novembre. Une causerie avec Candace Lipischak est organisée le 18 octobre, à 18 h. Un atelier de peinture a aussi lieu le 24 novembre, de 13 h à 16 h.

On se nourrit l'un l'autre

En 2015, avec son père, Candace Lipischak a créé son entreprise de bijoux qu'elle a appelée Fatdaug, pour Father, daughter (1). « Mon père, quand il était jeune, a subi le harcèlement. Il s'est fait pousser dans le fossé. On lui prenait ses objets personnels. Après un bout de temps, on se tanne de tout ça. Alors, il a arrêté l'école. Quand tu as des souvenirs d'enfance si négatifs, on hésite à retourner dans ce temps-là. En fait, ça lui a pris beaucoup de temps de réaliser que c'est une bonne chose d'être métis. »

Pour l'aider à se réconcilier avec sa culture d'origine, Candace Lipischak confectionne avec son père des bijoux à base de ramures d'originaux, de chevreuils et de wapitis… « Quand on travaille ensemble, il aime vraiment ça. Je veux qu'il le ressente sans avoir le stigmate d'être, comme disaient les Anglais dans le temps, un *half breed*. De plus en plus, il commence à embrasser la culture métisse. Notre art commun lui donne une façon de pouvoir s'exprimer et de raconter notre histoire en même temps. On se nourrit l'un l'autre. »

(1) www.fatdaug.com

Chacun son film, chacun ses émotions

Le Festival des films francophones au Manitoba Cinémental revient à partir du 19 octobre avec plus de films et plus de plages horaires pour sa 27e édition.



mvilanova@la-liberte.mb.ca



Armelle Alhéritière, coordonnatrice du Festival des films francophones au Manitoba Cinémental 2018.

photo : Marta Guerrero

S'y plonger, s'y perdre

Le slogan de l'édition 2018 de Cinémental, S'y plonger, s'y perdre, invite le spectateur à « plonger, prendre du plaisir. Le cinéma n'est pas une activité cérébrale. On laisse tout à la porte, on est dans le noir. Il faut laisser ce qui se passe à l'écran nous parler et nous faire ressentir des émotions. »

La sélection pour Cinémental a été effectuée au fur et à mesure de l'année. « Nous essayons d'extraire les meilleurs films qui sortent en langue française. Nous dressons une liste, puis nous choisissons ensemble ceux que nous garderons pour le festival. L'un des gros enjeux pour la sélection est que le film doit être distribué au Canada. Nous souhaitons aussi projeter des films avec sous-titres, pour les rendre accessibles à tout le monde. Nous avons eu environ 1 600 spectateurs l'année dernière. Nous pouvons en avoir jusqu'à 4 000. Donc il y a du potentiel. »

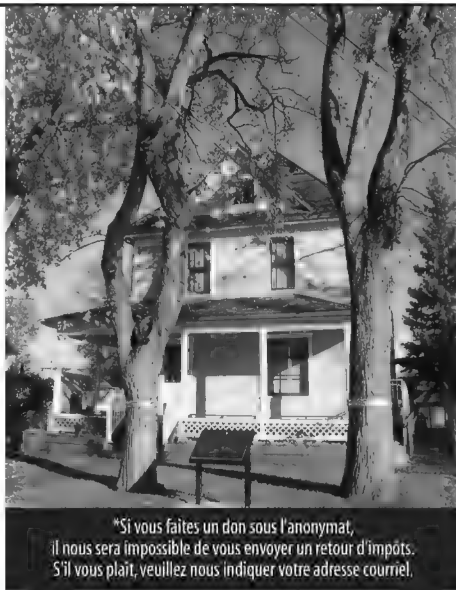
Deux soirées spéciales seront organisées à l'occasion du festival. « Nous avons invité des membres de l'équipe du film *1991* pour une soirée organisée par le CCFM. Pour la projection de *La Bolduc*, le 100 NONS nous a permis de faire venir Suzanne Dupuis, une chanteuse de Lorette, pour turluter avant la projection. »

Cette année, le Festival Cinémental propose 21 longs-métrages en langue française diffusés au CCFM et au cinéma Silver City St. Vital. Armelle Alhéritière, la coordonnatrice, indique : « Nous voulions augmenter l'offre par rapport aux années précédentes. Pour ce faire, nous avons rajouté une plage horaire les samedis et dimanches après-midi. Nous proposons aussi une compétition de courts-métrages manitobains, qui se déroulera au CCFM le 21 octobre, et le volet Kino. »

Lancée il y a cinq ans, le volet Kino est une compétition où des équipes de cinéastes amateurs doivent filmer et monter un court-métrage en 48 h autour d'un thème tiré au sort au départ. Les films réalisés sont ensuite diffusés et évalués pendant la compétition de courts-métrages.

Une autre projection de courts-métrages francophones aura lieu au café Forth le 17 octobre. « Certains films que nous avons reçus étaient trop longs pour la compétition de courts-métrages, mais nous voulions tout de même les partager. »

Du côté des longs-métrages, on en trouve pour tous les goûts. « Un quart des films programmés sont des comédies. Nous avons aussi sept films canadiens, dont *1991* de Ricardo Trogi, qui a été le plus gros succès de l'année au Québec, et *Chien de garde*, de Sophie Dupuis, sélectionné aux Oscars. Nous sommes également très fiers de pouvoir présenter des films qui ont fait parler au Festival de Cannes, comme *Climax*, de Gaspar Noé, et *En guerre*, de Stéphane Brisé. Et nous proposons un film d'animation, *Les as de la jungle*, de David Alaux. »







Se moquer des Français, ça paye!

Après avoir passé deux ans à jouer son spectacle #FRANGLAIS sur les scènes européennes, l'humoriste Paul Taylor passe par Winnipeg le 19 octobre pour sa tournée au Canada. Qui est ce jeune Parisien originaire du Royaume-Uni qui se moque avec bienveillance des Français?


MARIAM BA SOW
mba@la-liberte.mb.ca

L'humoriste-youtubeur aux 75 000 *followers*, ne pose pas les pieds sur le sol canadien pour la première fois : « J'ai déjà vécu à Montréal il y a 10 ans, et je suis content d'avoir l'occasion de revenir de temps en temps au Canada. »

Paul Taylor est parti de Paris début octobre pour atterrir à Montréal, où il s'est produit sur une dizaine de plateaux dans des salles différentes. « Il n'y a pas beaucoup de spectacles de ce genre à Paris où un humoriste joue juste quelques minutes avant qu'on passe au suivant. Je trouve ça plus agréable que le format du *one man show* dans un théâtre. Il y a moins de public, c'est plus intimiste, et tout le monde peut prendre un verre et se détendre. »

Grâce à l'Alliance française, Paul Taylor a organisé une mini-tournée dans l'Ouest Canadien avec son équipe : après Winnipeg, il passera à Edmonton, Vancouver, et à Calgary.

« J'ai commencé la scène officiellement en 2013, en parallèle avec mon travail chez Apple. J'ai fait ces deux jobs durant deux ans avant de me consacrer uniquement à la scène. J'étais auteur et metteur en scène à la fois, en suivant les principes du *stand up*. »

Après s'être fait remarquer sur YouTube grâce à son sketch La bise, le groupe français Canal + lui a proposé de réaliser le même genre de vidéo pour la télévision. « Les programmes pour la télé sont très différents, car les *deadlines* sont très courtes. Pour What the fuck France? et What's up France?, je me suis entouré d'un *pool* d'auteurs et d'amis pour m'aider à écrire. On passait notre temps dans des cafés à Paris pour faire du *brainstorming* et trouver des blagues. »

La vidéo n'est pas une passion qui date d'hier pour lui : « Je voulais travailler dans ce domaine depuis mes 16 ans. J'avais même acheté des DVD qui expliquaient les *making of*. Mais j'ai fini par laisser tomber l'idée. » Déjà bien occupé par son spectacle sur scène, le nouveau défi de Paul Taylor était de trouver des sujets à plaisanterie différents pour les vidéos, afin d'éviter les *cross over*. « Le spectacle est une extension des vidéos et inversement. Généralement on me connaît d'abord par les vidéos, car c'est plus facile d'accès. Le format court permet de les enchaîner et les revoir si on veut. »

L'humoriste ne se filme pas que pour plaisanter au sujet de la culture française, il tourne aussi des *vlogs* depuis février 2018 : « Un pote me disait : en fait tu bosses seulement trois heures par semaine durant tes spectacles et t'es bien payé! Ça m'a un peu énervé, donc j'ai donc voulu expliquer ce qu'il y a autour du métier d'humoriste en me filmant un peu tous les jours. C'est comme un *backstage*. En ce moment je me filme une fois par semaine, et quand il se passe quelque chose d'important que je souhaite partager avec mes *followers*. »

Entre les plateaux et l'écran, Paul Taylor a fait son choix : « Je préfère la scène parce qu'il y a un retour direct et sincère du public. On peut facilement s'ajuster pour le prochain spectacle : écrire le matin pour tester ses vannes le soir-même avec un nouveau public. Le *feedback* est honnête, alors que pour la vidéo c'est très différent. Cela prend du temps à monter, les réactions constructives sur YouTube se font souvent rares et les personnes qui commentent sont souvent des gens bizarres, des trolls… Le processus est aussi très long à la télé avec l'écriture, le tournage, le montage. On a plus de responsabilités parce qu'on ne peut pas citer de marques ou de franchises. On est bien plus libre quand on fait du *stand up*, ou un *vlog*. Mais si un jour j'atteins le million de *followers*, je ferai sûrement plus attention puisque je serai plus suivi et écouté.



photo : Gracieuseté FIFOU

Paul Taylor, l'humoriste d'origine irlandaise et anglaise, qui connaît les Français comme personne

Paul Taylor réfléchit à un autre spectacle : « Je ne connais pas encore le contenu de ce second spectacle. Il sera peut être encore en français et en anglais. Ou peut-être qu'en français. Ou peut-être qu'en anglais. Je verrai, j'attends que ça me vienne naturellement. Je sais seulement que je veux continuer à faire rire les gens jusqu'à au moins mes 60 ans. Je ne souhaite pas être ringardisé comme certains humoristes français qui ne se renouvellent pas. Le secret selon moi c'est le *stand up*, ainsi que le fait d'être plus proche du public comme cette nouvelle génération d'humoristes qui m'entourent. Le *stand up* est encore nouveau en France, les humoristes ne s'y mettent que récemment, alors qu'il est bien installé dans les pays anglophones depuis longtemps. »

À la chasse aux stéréotypes

Un nouveau projet anime Paul Taylor, en partenariat avec Canal + à nouveau. « Nous créons des documentaires sur les stéréotypes en Europe. J'ai voulu en faire un objet participatif : sur YouTube, chacun peut écrire ses souvenirs de vacances et les grands stéréotypes qu'il pense connaître. On vise l'Allemagne, les Pays Bas, la Suisse, la Suède, la Belgique, l'Espagne, et surtout le Royaume-Uni, vu que je viens de là-bas. Le but est de récolter ces commentaires, aller dans ces pays et voir si les stéréotypes se vérifient. On a déjà tourné quelques épisodes, et oui, la plupart des stéréotypes sont vrais. Mais, et c'est ce "mais" qui est important, il y a des nuances et tout a une histoire. On veut créer de bons documentaires qui racontent ces histoires et qui nous apprennent quelque chose. »

Quand on demande au rieur s'il s'est lassé des Français, il répond : « Je suis toujours inspiré par la France, grâce à l'actualité. J'ai eu l'occasion d'aller dans plusieurs villes du pays quand je faisais l'ouverture des boutiques Apple. Mais je ne suis pas resté assez longtemps à chaque fois pour m'imprégner totalement de la culture locale. Tout se retrouve généralement dans les grandes villes. Les capitales sont les lieux qui représentent la population d'un pays, en moins sympathique généralement. Heureusement, il y a des pays où les habitants des capitales sont plus sympas, comme ici au Canada. »

On pourrait penser que les habitants des autres pays francophones ne se sentiraient pas concernés par les incohérences de la culture française, et pourtant : « J'ai joué en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et au Canada. Tout le monde adore se moquer des Français. »

L'homme qui sait parler hibou

Jim Duncan est biologiste, zoologiste, chercheur et, par-dessus tout, un amoureux des hiboux. Quand il ne vadrouille pas d'école en école pour partager sa passion, il s'occupe de Rusty et Oska.

MORGANE LEMÉE

mlemee@la-liberte.mb.ca



Jim Duncan, en compagnie de sa chouette lapone de trois ans, Oska.

photo : Amine Ellatify



Montréalais d'origine, c'est au Manitoba que Jim Duncan s'est pris de passion pour les hiboux. « Je les trouve fascinants. C'est mon grand amour. J'ai même rencontré mon épouse, Patricia, en étudiant les hiboux. »

Ce qu'il a fait toute sa vie, jusqu'à devenir directeur de la Wildlife and Fisheries Branch du Manitoba en 2011. Retraité depuis 2016, il continue son travail en éducation, recherche et conservation des hiboux, avec Discover Owls. (1) « À côté de la recherche, je participe à des festivals sur les oiseaux, des conférences autour du monde. Depuis 1985, je m'emploie à sensibiliser autant que je peux, surtout dans les écoles. »

Entre deux imitations de cri de hibou, Jim Duncan aborde les élèves avec sa mallette spéciale : une tête de chouette lapone empaillée, une réplique d'œuf de hibou, une dizaine de pattes de hibou, de véritables ailes, et bien plus encore. Ces objets de taxidermie illustrent « pourquoi les hiboux sont vraiment *cools.* » « Les chouettes lapones ont des yeux de la même taille que les humains. Mais sous leur petit crâne, il n'y a pas la place pour des muscles. C'est pourquoi ils sont capables de tourner autant la tête, dans toutes les directions. »

« Une autre chose intéressante à leur sujet, c'est qu'ils sont très calmes, discrets et forts pour se cacher. Ils peuvent voler juste à côté de vous sans que vous les entendiez. Je pense que les gens les trouvent attachants parce que, contrairement aux autres oiseaux, ils ressemblent un peu à l'humain : une tête ronde, des yeux binoculaires et un bec qui fait penser à un nez. C'est un des premiers oiseaux que les enfants reconnaissent. »

Dans sa demeure de Balmoral, au Nord-Ouest de Winnipeg, l'amoureux des oiseaux possède deux hiboux : Rusty, un an, et Oska, une chouette lapone de trois ans. Il est illégal d'avoir un hibou comme animal domestique, mais les Duncan ont un permis de recherche.

« Les hiboux quittent le nid avant de savoir voler. Alors ça arrive que les gens trouvent un bébé au sol et le croient abandonné. C'est naturel, il faut les laisser. Dans le cas de Rusty, quelqu'un l'a trouvée et s'en est occupée trop longtemps. Elle s'est imprégnée du comportement humain. On a essayé de la remettre dans la nature, mais elle n'arrivait pas à s'intégrer. Dans ce genre de cas, le taux de survie est faible. On l'a alors recueillie. On s'occupe d'elle et elle nous aide pour nos ateliers éducatifs. »

(1) Pour en savoir plus sur les services offerts par Jim Duncan et ses hiboux : www.discoverowls.ca



Oska la chouette lapone de Jim Duncan.



Une étude aux dimensions nationales

Jim Duncan et son épouse ont créé le Manitoba Noctural Owl Survey, une étude sur les hiboux au Manitoba, qui se déroule depuis 1991, chaque année de mi-mars à mi-avril. « Les hiboux sont difficiles à étudier, car la plupart vivent la nuit. Il y a peu de résultats à leur sujet. C'est pourquoi on a créé ce recensement, qui se fait avec le public. Tout le monde peut participer et apprendre à reconnaitre les différents hiboux du Manitoba. En 25 ans, plus de 900 personnes ont joué le jeu. En 2016, on a laissé la main à Manitoba Conservation. »

Initié au Manitoba, ce recensement est maintenant effectué à travers tout le Canada. « Le but principal de cette étude est de surveiller les changements de population et d'habitat des hiboux, et de combler le manque d'informations à leur sujet. On essaie de voir ce dont ils ont besoin pour conserver au mieux leurs espèces. »

« Il y a aussi une part de curiosité et de fun. On souhaite donner la chance aux gens qui ne sont pas familiers avec la science d'entendre un hibou la nuit et de le reconnaître. Écouter une chouette effraie par exemple, c'est vraiment spécial. Plus les gens seront personnellement intéressés par les hiboux et leurs espèces, plus ils se sentiront concernés par la nature, l'environnement et leur protection. »

L'oiseau officiel

Au Manitoba, il y a 12 espèces d'hiboux. Au Canada, 18. Dans le monde, on compte plus de 250 espèces. Jim Duncan : « Certains hiboux arrivent très bien à vivre avec les humains, comme la chouette effraie. Elle ne fait pas son propre nid, mais elle se débrouille avec ce qu'elle trouve. Parfois, ça ne ressemble pas du tout à un nid. C'est pourquoi certaines personnes ignorent qu'ils ont un nid de hibou dans leur jardin. Ça arrive dans le quartier de Saint-Boniface par exemple. La chouette lapone appartient à la nature. C'est d'ailleurs l'oiseau officiel de la province du Manitoba. »



La Division scolaire de la Rivière Seine
recrute actuellement un(e)

Enseignant(e) en immersion française pour le niveau 1/2

pour travailler à l'École Lorette Immersion qui est située à Lorette, au Manitoba. Ce poste est un contrat de remplacement à temps plein qui débutera en janvier 2019 jusqu'au 28 juin 2019.

Veuillez consulter le
www.srsd.mb.ca
pour obtenir davantage d'information sur cette offre
et toute autre offre d'emploi que nous avons actuellement.

La Division scolaire de la Rivière Seine accueille la diversité dans son milieu de travail et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités raciales, à poser leur candidature.



Actionmarguerite
Service & Compassion

Joignez l'action!

Travailleuse ou travailleur en loisirs II (certifié.e)

0,50 etp, poste à temps partiel

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803



LE CENTRE D'ACCUEIL ET D'ÉTABLISSEMENT DU NORD DE L'ALBERTA (CAÉ) RECHERCHE UN(E) DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- assumer/assurer un leadership dynamique à l'interne et dans la communauté;
- assurer une imputabilité financière solide, une planification inspirée, un développement de programmes innovateurs focalisés sur les besoins de la clientèle;
- établir une communication transparente et engagée avec toutes les personnes ayant des liens avec le CAÉ;
- travailler avec le Conseil d'administration pour développer un Plan stratégique pour le long terme, et s'assurer que celui-ci remplisse ses responsabilités de gestionnaire;
- mettre en œuvre le Plan stratégique avec le concours du personnel avec évaluation annuelle;
- asssurer par son leadership la vision et la mission du CAÉ afin d'augmenter sa capacité à en assurer le financement;
- représenter le CAÉ, ses valeurs et sa mission

FORMATION ET EXPÉRIENCE DU/DE LA CANDIDAT(E) CHOISI(E) :

- une formation en administration ou dans un domaine connexe (niveau universitaire) et de l'expérience dans un poste semblable où son leadership a été reconnu;
- une capacité à travailler avec un Conseil d'administration de bénévoles;
- une passion pour le travail d'accueil et de services aux nouveaux arrivants et des habiletés de diplomate quant à ses contacts/influence auprès des gouvernements (bailleurs de fonds);
- avoir fait ses preuves dans la planification stratégique, la gestion du personnel, de l'organisation interne, du financement et son usage efficace; dans le développement de programmes innovateurs, et la gestion des ressources humaines;
- savoir s'adresser à différents groupes et individus;
- avoir une maîtrise du français et une très bonne connaissance de l'anglais.

MOTS CLEFS POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) :

- Leadership • Pensée stratégique pour une planification stratégique
- Actions axées sur les services et le travail d'équipe • Gestion exemplaire du personnel
- Solide imputabilité financière • Innovation inspirée, axée sur la clientèle
- Construction de relations collaboratives solides avec partenaires et agences subventionnaires

VOUS TROUVEREZ LA DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'OFFRE SUR WWW.LECAE.CA

Salaire commensurable à la formation et à l'expérience professionnelle. Entrée en fonction le 1er janvier 2019, ou avant si possible. Seules les personnes retenues seront contactées. Les personnes intéressées doivent envoyer avant le **15 octobre 2018** leur lettre de présentation et CV, accompagnés de trois lettres d'appui, au Président du CA :

Président du Conseil d'administration
Centre d'accueil et d'établissement du nord de l'Alberta
108, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91 st)
Edmonton, Alta, T6C 3N1
info@lecae.ca



Santé en français est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

Coordonnateur ou coordonnatrice des services en français

Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- collaborer et appuyer les établissements de services sociaux désignés bilingues pour favoriser l'offre active de services de qualité en français au Manitoba;
- travailler étroitement avec divers ministères pour définir des stratégies sur les services en français;
- veiller à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans de service en langue française des établissements désignés bilingues;
- fournir des conseils aux établissements des services sociaux pour desservir la population francophone;
- entretenir des liens avec la communauté et les intervenants communautaires francophones;
- mettre en œuvre et gérer des projets ponctuels;
- siéger à différents comités;
- préparer divers rapports.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire ou l'équivalent en expérience et formation;
- minimum de cinq (5) ans d'expérience en coordination ou en gestion de projet;
- expérience dans le domaine des services sociaux ou de la santé serait un atout;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de santé et des services sociaux du Manitoba;
- très bon sens d'organisation et de planification;
- excellente habileté en relations interpersonnelles;
- capacité de travail autonome;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit et parlé;
- bonnes connaissances informatiques (logiciels Word, Excel, Powerpoint et Outlook).

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae **d'ici le 26 octobre à midi**, à :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidats ou les candidates sélectionnés pour une entrevue.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une partie de la couverture régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc;
- tourner et monter de courtes vidéos;
- alimenter nos réseaux sociaux et notre site Web;
- assurer une veille médiatique.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- diplôme en journalisme ou communication;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des évènements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder un permis de conduire valide;
- connaissance des logiciels de montage vidéo et d'infographie;
- connaissance du langage (HTML, CMS, PHP, MySQL, CSS, JavaScript et XHTML) sera considérée comme un atout.

Cette offre d'emploi se fait dans le cadre du programme de Jeunesse Canada au travail. Les candidat(e)s devront donc aussi répondre aux critères suivants :

- être citoyen canadien ou résident permanent, ou avoir le statut de réfugié au Canada;
- être légalement autorisé à travailler au Canada;
- avoir entre 16 et 30 ans au moment d'entrer en poste;
- ne pas avoir un autre emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) pendant la durée du contrat;
- être sans emploi ou ne travaillant pas dans son domaine d'emploi;
- avoir obtenu son diplôme collégial ou universitaire au cours des 24 mois précédant la date d'entrée en fonction;
- ne pas recevoir de prestations d'assurance-emploi (AE) pendant la durée du contrat;
- ne pas avoir participé ou reçu un salaire dans le cadre de ce programme ou d'un autre du volet Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

Lieu de travail :
Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction :
Dès que possible.

Durée :
1 an avec possibilité de contrat à long terme.

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature le plus tôt possible à :

Lysiane Romain, directrice adjointe
Courriel : lromain@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE : **Enseignant(e)**
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École communautaire Aurèle-Lemoine
À : Madame Mélanie Sparks, directrice
DATE LIMITE : Le 23 octobre 2018

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

EQ3

OFFRE D'EMPLOI

URGENT
Nous sommes à la recherche d'un(e) **représentant(e) au service à la clientèle** bilingue anglais/français.

Expérience dans le domaine du service à la clientèle et connaissances en bureautique demandées. Salaire et avantages sociaux compétitifs.

Merci d'envoyer votre curriculum vitæ à
careers@eq3.com

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Gestionnaire, Réseau communautaire de la SFM

OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE
Sous la responsabilité du Directeur général de la SFM, le ou la titulaire sera responsable de la gestion quotidienne du Réseau communautaire. Le ou la titulaire verra à appuyer, encourager et stimuler le développement communautaire au sein des communautés francophones de la province. Il ou elle assurera la gestion du personnel du Réseau communautaire, encouragera le réseautage entre les comités et les organismes locaux, régionaux et provinciaux tout en planifiant la mise en œuvre de projets spéciaux reliés au développement communautaire dans les régions rurales.

DESCRIPTION DE TÂCHES :
- Voir à la gestion et au bon fonctionnement du Réseau communautaire
- Assurer la gestion du personnel
- Voir aux tâches administratives (recrutement/embauche/évaluations annuelles)
- Voir à la gestion du budget en collaboration avec le Gestionnaire, Opérations financières
- Voir à la rédaction des demandes de financement, des rapports pour les bailleurs de fonds, des rapports d'activités et autres selon les projets
- Agir comme personne ressource entre les communautés rurales, les organismes provinciaux, les divers paliers gouvernementaux et les comités régionaux
- Assurer une bonne communication entre tous les intervenants
- Voir à la promotion du Réseau communautaire et assurer sa visibilité à l'échelle de la province
- Représenter la SFM et le Réseau communautaire à divers comités

HABILETÉS ET COMPÉTENCES :
- Excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba, de ses organismes et de ses communautés rurales
- Une bonne connaissance des principes de gestion et du développement communautaire
- Expérience dans le secteur bénévolat et dans la gestion de projets
- Capacité de s'exprimer clairement
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Entregent et aptitudes sociales
- Bon sens de l'organisation et de la gestion de temps
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme **ENTRÉE EN FONCTION :** Dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 2 novembre 2018**, à l'attention de : **Monsieur Daniel Boucher**, Directeur général
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (sfm@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443

S F M

Société de la francophonie manitobaine

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées

AVIS DÉCÈS



France Lemay (née Vermette)
1926 - 2018

Paisiblement et entourée de sa famille, France Anne Lemay (née Vermette) est décédée le 11 octobre 2018 à l'âge de 92 ans.

Maman laisse dans le deuil son cher époux Émilien Sibilleau de Tyndall (MB), avec qui elle a connu beaucoup d'amour et de joie durant les huit dernières années de sa vie. Elle laisse aussi pour chérir sa mémoire ses enfants, Michelle (Tony), Janine (Harry), Paulette (Denis), Roland (Patricia), Jacqueline (Darcy), 18 petits-enfants, 27 arrières petits-enfants, de nombreux neveux et nièces ainsi que les filles d'Émilien, Diane, Corinne (Martin) et ses deux petits-enfants.

Elle fut précédée par son tendre premier mari Pierre Lemay, avec qui elle a partagé 59 ans de mariage, ses parents Philomène (née Gladu) et Augustin Vermette de Saint-Pierre-Jolys, ses beaux-parents Blanche (née Provencher) et Arthur Lemay, ainsi que son gendre Dr Cary Lam. Issue d'une famille de 10 enfants, elle se réjouit aujourd'hui de se retrouver parmi ses frères et sœurs Augustine, Jean-Marie, Élise, Toussaint (Ted), Lucien, Irène, Estelle, Donat et Antoine.

On se souviendra de sa joie de vivre, de son amour pour sa famille, sa langue, sa culture, l'histoire et de sa passion pour l'artisanat notamment le tissage, le tricot et la couture. Correspondants avec ses valeurs et son désir de transmettre ses connaissances, elle a œuvré bénévolement au sein de maints organismes tels Les Filles Pionnières, Le Festival du Voyageur, La Ligue des Femmes Catholiques et Le Musée de Saint-Boniface.

France était particulièrement fière de son patrimoine métis et de son arrière oncle Louis Riel, fils, qui fut pour elle une source d'inspiration. Tout comme ses aïeux, elle était vivement engagée et intéressée aux activités de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba.

La nature fut pour maman une grande source de sérénité et de bonheur. Elle se trouvait la plus heureuse en camping, en randonnée de skis, à bicyclette ou dans la forêt de Woodridge (MB) où est située sa petite cabane de bois rond.

La famille sera présente en La Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 19 octobre 2018 à 10 h afin de recevoir les condoléances. La messe suivra à 10 h 30.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à La Société Historique Métisse, 67, rue Richfield Winnipeg (MB) R2M 2R9 ou à l'œuvre de charité de votre choix.

Nos plus sincères remerciements aux employés de l'hôpital de Saint-Boniface et du Centre de Santé Misericordia pour leurs soins attentifs auprès de notre chère mère.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire Green Acres, C.P. 2 – Groupe 612 – SS 6, Winnipeg, (MB) R2C 2Z3 (204-222-3241).



Archevêque de Saint-Boniface

+ ALBERT LEGATT

Les émotions raisonnables – La raison émotive

Il va sans dire que nous vivons dans une société constamment surchargée. Surchargée d'images, d'idées, de faits, d'analyses, mais surchargée aussi d'émotions très fortes, constamment suscitées par des puissances culturelles et politiques de toutes sortes. Nous risquons de vivre dans un état de frénésie généralisée et constante, en nos pensées et en nos émotions.

Dans le domaine de l'intelligence, de la raison, nous sommes des affamés de connaissances. Nous visitons constamment les sites Google, Wikipédia et mille autres encore qui sont pourvoyeurs d'information. Nous cherchons à être si instruits et à la page pour que nous puissions être capables de tout comprendre (et contrôler). Mais, à force de nous gaver de nombreuses informations pour avoir raison, nous devenons irraisonnables.

Dans le domaine des émotions, nous sommes des affamés de ce qui est fort, de ce qui nous emporte. Les médias sont toujours centrés sur les nouveautés qui excitent. La politique est centrée sur la victoire, sur le combat contre l'adversaire, contre ce qui est différent de nous. Le système économique est centré sur la consommation, sur la course à posséder ce qui nous rendra enfin heureux. Dans une telle perspective, les émotions simples, humbles, journalières sont jugées fades, insuffisantes. Il nous faut toujours des émotions de plus en plus fortes. Et ainsi nous passons à côté d'un état émotif qui satisfait, qui est raisonnable, qui perdure.

Dieu ne nous a pas créés pour une pareille existence. Comme personne humaine selon son dessein, nous sommes bien des êtres dotés d'intelligence et d'émotions. Mais nous sommes aussi dotés d'un esprit qui cherche une sagesse faite d'une intelligence qui éclaircit l'essentiel de la vie ; et d'émotions qui nous motivent à chercher le vrai bonheur.

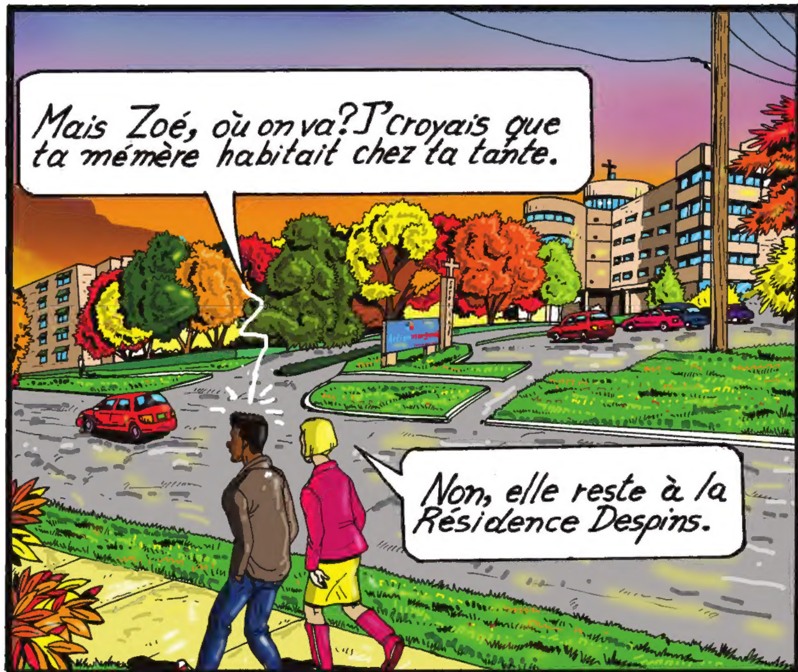
Qu'est-ce qui peut nous apporter une telle sagesse? Le silence, un silence sans cesse choisi et sans cesse chéri. Un silence qui permet l'écoute de soi-même, l'écoute des autres tels qu'ils se révèlent, l'écoute de Dieu qui nous offre l'amour et la communion.

Dans le silence, loin de la frénésie d'idées et d'émotions, la réflexion, la méditation et la prière nous font découvrir un vrai équilibre. Nous pouvons décortiquer ce qui en nous atteint une intelligence raisonnable, capable de nous rendre heureux. Également, nous pouvons décortiquer ces émotions raisonnées qui pacifient et nous ouvrent à la générosité.

Dans le silence, et non dans la frénésie, nous pouvons découvrir un Dieu qui en Jésus Christ nous remplit d'un amour qui purifie et vivifie tout. Notre intelligence et notre cœur seront alors assouvis de Sa sagesse divine, qui sans cesse divinise notre humanité.

C'est raisonnable, et c'est ainsi que nous nous sentons en paix.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217







SAISON 2

PLANCHE 7







Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX

SUDOKU

PROBLÈME N° 621

		7						5
			9	4			7	
	6				5			
		1	3				4	
				6			1	
	2		8			6	9	
		4		1			8	
				2		3		
1		8			3			

RÉPONSE DU N° 620

5	2	6	1	9	3	4	7	8
4	3	7	8	5	6	9	2	1
9	8	1	7	4	2	6	3	5
7	6	4	2	1	8	5	9	3
2	9	3	5	6	7	1	8	4
1	5	8	4	3	9	2	6	7
8	7	5	6	2	1	3	4	9
3	1	2	9	8	4	7	5	6
6	4	9	3	7	5	8	1	2

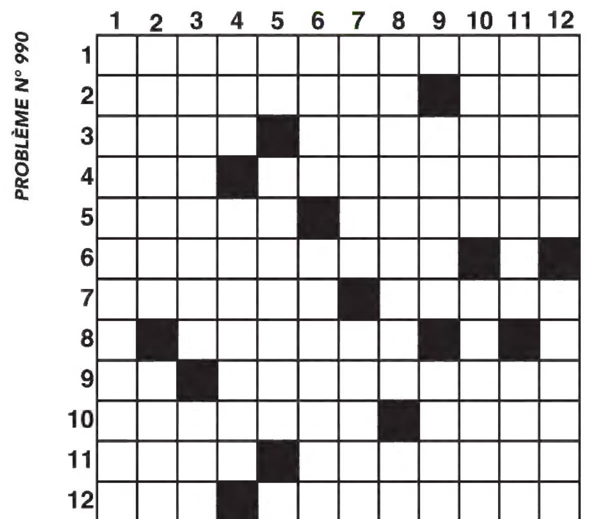
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 990



HORIZONTALEMENT

1- État d'un accord dont la note fondamentale ne se trouve pas à la basse.
2- Qui manifeste de l'amour. – Rejeta comme faux.
3- Préposition. – Égratigner.
4- Liquide. – Incertain.
5- Danseuse et chanteuse. – Ventilées.
6- Magistrats romains.
7- Lichens. – Ensemble de la faune et de la flore d'un lieu déterminé.
8- Accapare, monopolise.
9- Coutumes. – Dynastie bysantine qui régna à Constantinople de 717 à 802.
10- Protègera la tige des jeunes arbres avec des branches épineuses. – Largement marqué.
11- Traîne ça et là. – Manière de teiller.
12- Saison. – Difficulté de garder la station debout (pl.).

VERTICALEMENT

1- Étranger menant grand train et dont on ne connaît pas les moyens d'existence.
2- Récemment sortis de. – Petit projecteur orientable.
3- Nouage. – Poisson d'eau douce.
4- Perçus. – Alcaloïde.
5- Infinitif. – Penaude, déconfite.
6- Raire. – Terre essartée.
7- Arbuste à fruits noirs. – Détruisait.
8- Pousser un sentiment à un très haut degré. – Personnel.
9- Persan. – Station de sports d'hiver d'Autriche.
10- Dispose des briques de façon à alterner les joints. – Agis.
11- Rejetèrent comme faux. – Action de ramer.
12- Imbéciles. – Dupasses.

RÉPONSES DU N° 989

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	A	N	T	I	S	S	E	M	E	N	T
2	E	P	E	R	V	I	E	R	E	■	O	U
3	G	A	T	I	O	N	■	D	R	A	I	N
4	L	I	■	C	I	G	A	R	I	E	R	E
5	I	S	E	■	R	E	V	E	N	T	E	S
6	G	E	R	M	E	R	A	■	A	I	S	■
7	E	R	R	A	■	I	N	O	■	T	■	P
8	M	■	O	R	V	E	T	■	M	E	N	A
9	M	O	N	T	E	■	A	G	E	■	U	S
10	E	V	E	I	N	A	G	E	■	L	I	S
11	N	E	■	N	I	V	E	L	E	U	S	E
12	T	E	T	I	N	E	■	E	N	T	E	R